

Visitez notre site internet : [www.journaldelacorse.corsica](http://www.journaldelacorse.corsica)

# Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne  
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

## LES EXILÉS METTENT LES VOILES



## LA DIASPORA REVIENT AU PAYS

**Contact**

Série TV « # paese »

Pour rire, pour  
sourire...

**Économie**

Deux patrons  
s'expriment

R 27997 - N° 11212 - F.2,20 €  
3 782799 702200 2200



Partez vraiment  
(sans aller trop loin)



# CITROËN MOVE IN FRANCE\*



CITROËN C3

**0** **APPORT LOYER**  
AVANT LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE<sup>(1)</sup>  
**ATTENTE**  
VÉHICULES DISPONIBLES  
IMMÉDIATEMENT

**ACHAT EN LIGNE EN STOCK SUR [CARSTORE.CITROEN.FR](https://www.carstore.citroen.fr)  
LIVRAISON À DOMICILE SÉCURISÉE**

\***DÉPLACEZ-VOUS EN FRANCE, DANS LE RESPECT DES DISTANCES AUTORISÉES.**

(1) Offre de Location Longue Durée, non cumulable, pour 48 mois/40 000 km avec les 4 premiers loyers à 0 €, réservée aux particuliers pour un usage privé, dans le réseau Citroën participant, valable jusqu'au 31/05/20, sous réserve d'acceptation par CREDIPAR, locataire gérant de CLV, SA au capital de 138 517 008 €, 9 rue Henri Barbusse 92230 Gennevilliers, immatriculée 317 425 981 RCS Nanterre, n° Orias 07004921 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Exemple pour une C3 PureTech 82 S&S BVM 6 Feel neuve, hors option : 4 premiers loyers à 0 € suivis de 44 loyers mensuels à 140 €. Modèle présenté : Citroën C3 PureTech 82 S&S BVM Shine, avec options Jantes alliage 17" Black et peinture Blanc Banquise toit Noir Onyx : 18 850 €, 4 premiers loyers à 0 € puis 44 loyers mensuels de 203 €.

CONSUMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DE CITROËN C3 : WLTP DE 4,4 À 6,1 L/100 KM ET DE 115 À 139 G/KM.

INSPIRED  
BY YOU



AUTOMOBILES CITROËN - RCS PARIS 841 000 199

## LOCATION DE BUREAUX ET LOCAUX COMMERCIAUX ESPACE ELENA

Zone Industrielle Baléone  
Lieu-dit Panchetta  
20 167 SARROLA-CARCOPINO



L'ESPACE ELENA propose à la location des locaux à usage commercial ou activités de services avec la possibilité de louer le tout ou divisible par cellules (minimum 74 m<sup>2</sup> au sol).

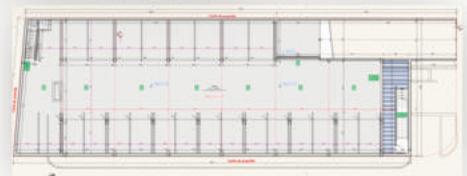
Local BRUT, sol béton lisse en RDC, hors d'eau, hors d'air, fluides en attente et parties communes réalisées avec en sous-sol un parking sécurisé de 24 places, ainsi qu'une zone de parking clients en extérieur.



Simple d'accès et au cœur de la Zone d'activités de BALEONE au lieu-dit « Panchetta », ce bâtiment d'une surface au sol de 441 m<sup>2</sup> avec une hauteur libre de 6.5 m, laisse également l'opportunité d'aménager un étage.

PLAN Rez-de-Chaussée, avec possibilité d'aménager un étage supplémentaire.

PLAN Parking Souterrain



### L'ESPACE ELENA

au cœur de la Zone d'activités de BALEONE  
au lieu-dit « Panchetta », sur la commune de SARROLA-CARCOPINO.

Pour toutes informations complémentaires :  
nous contacter au **(+33) 495 211 800.**

**21** CENTURY 21 Actif Immobilier  
28 cours Napoléon - BP 181  
20000 AJACCIO

**Société d'édition :**  
Journal de la Corse  
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

**Rédaction :**  
[redactionjournaldelacorse@orange.fr](mailto:redactionjournaldelacorse@orange.fr)

**Rédaction Ajaccio :**  
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio  
Tél : 04 95 28 79 41  
Fax : 09 70 10 18 63

**Rédaction Bastia :**  
7, rue César Campinchi  
Tél : 06 75 02 03 34  
Fax : 04 95 31 13 69

**Annonces légales :**  
[journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

**Directrice de la publication  
et rédactrice en chef :**  
Caroline Siciliano

**Directeur Général :**  
Jean Michel Emmanuelli

**Directeur de la rédaction Bastia :**  
Aimé Pietri

**Publicité :**  
Tél : 04 95 28 79 41  
Fax : 09 70 10 18 63

**Impression :**  
Imprimerie Olivesi Ajaccio  
ISSN : 0996-1364  
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection  
de l'environnement,  
le Journal de la Corse  
est imprimé sur papier recyclé.**

## L'édito d'Aimé Pietri

### UNE VIE SOUS LE MASQUE ?

Qui allait penser que les villages de Corse, en perte de vitesse pour ne pas dire d'habitants, allaient donner du fil à retordre au Coronavirus ? Cette vedette du mal, à en croire les spécialistes, qui avec son alter ego désigné sous l'appellation de Covid 19 a ôté la vie à d'innombrables êtres humains sur les cinq continents, semble avoir épargné la Corse sans que l'on sache le pourquoi et le comment. Il semblerait, selon des spécialistes, qu'ils auraient évité, les populations haut perchées, ou du moins ce qu'il en reste, parce qu'ils détestaient les villages n'ayant presque plus de sérum à leur offrir. Ils ont donc préféré se tourner vers l'Italie et l'Espagne pour y découvrir des multitudes à infecter avant d'atteindre les Etats Unis et leur immense champ d'action. Oubliés nos villages où avaient commencé à se réfugier, comme en temps de guerre, les citadins effrayés par ces tueurs invisibles. Nous étions sur le point de leur adresser par courrier confidentiel les remerciements qu'ils auraient pu mériter. Etions-nous sur le point de croire qu'un tel repeuplement pratiquement initié dans des localités désertes relevait du rêve brisé par le recul inespéré d'une redoutable offensive. A croire que qu'elle ne faisait plus peur selon le professeur Didier Raoult qui avait annoncé l'échec d'une deuxième vague abondamment contesté par quelques confrères jaloux. Reste à savoir maintenant s'il faudra apprendre à vivre une nouvelle vie sous le masque proposée à tous ceux qui croyaient que tout allait devenir comme avant. Sans savoir qu'ils misaient à côté de la plaque.

**Agenda/Brèves** 4

**Politique** 6

Pour un Office corse du retour : la Diaspora le mérite

**Reportage** 8

Imprimerie Olivesi à Ajaccio : quatre générations au service de la typographie

**Invités** 10

Charles Zuccarelli (président régional du Medef) & Jean-André Miniconi (président de la CPME Corsica)

**Société** 12

Droits de l'homme mis à mal

**Contact** 24

Série TV « # paese »  
Pour rire, pour sourire...

**Humeur** 27

**Sport** 30

Fitness : A quand la réouverture des salles de sport ?

### LE REGARD DE Delambre

+ 0308



### Le GFCA en National 2

Le feuilleton aura finalement tourné court pour le GFCA. Après plusieurs semaines d'incertitudes mais aussi d'espoir, le club ajaccien s'est vu officiellement rétrograder en Nationale 2. Réuni le 14 mai dernier, le Comité Exécutif de la FFF a pris la décision d'arrêter le classement au 13 mars 2020. Le nombre d'accessions et de relégations à appliquer à l'issue de la saison



2019/2020 a donc été celui prévu dans le règlement du championnat concerné. Le GFCA 17e, et avant-dernier de la compétition avec 19 points, se retrouve donc relégué en Nationale 2. Une décision que les dirigeants ajacciens ont décidé de contester surtout en raison des risques encourus puisque cette relégation entraîne la perte du statut professionnel, des emplois et un important manque à gagner. Le GFCA, qui restait sur une victoire face à Pau et revenait à cinq longueurs du premier non reléguable voir ces espoirs anéantis...

### Plages de Corse-du-Sud : vers une ouverture ?

Les problèmes sanitaires ont contraint, on le sait, les autorités à interdire l'ouverture des plages. La durée évoquée a été de deux semaines. Le 12 mai dernier, Franck Robine, Préfet de Corse a



organisé une réunion de travail avec les 33 maires concernés par cette ouverture. Si la volonté clairement établie d'ouvrir le plus rapidement possible, soit, sans doute et au plus tôt dans le courant de cette semaine, a été affichée par tous, les modalités et détails restent encore à définir...

### Reprise au Tribunal d'Ajaccio

Le déconfinement a permis la reprise progressive des activités qui ne sont pas forcément commerciales. Ce fut le cas, la semaine dernière, du Tribunal d'Ajaccio. Si pendant le confinement, l'activité était au ralenti (traitement uniquement des urgences), c'est une réorganisation qui est prévue pour cette reprise. Ainsi, et afin d'éviter les engorgements, de nouvelles



procédures de traitement des dossiers vont être mises en place. Un état des lieux s'effectue, dans un premier temps, jusqu'au deux

juin, le temps de faire le point sur les effectifs et les moyens avant d'opérer une vraie rentrée. Les audiences, elles, sont supprimées jusqu'à la mi-juillet...

### Depuis une semaine, le marché de Bastia a réintégré son site habituel

Il avait en effet été délocalisé pendant quelques temps à la place saint Nicolas avec une organisation en Drive. Après concertation, la mairie a décidé de laisser les producteurs revenir sur la place du marché mais en précisant bien l'importance du respect des gestes barrières et de la distanciation. Les producteurs et la municipalité se sont accordés pour mettre en place un sens de circulation, une manière de plus d'éviter la proximité. L'accès s'effectue par une entrée principale où des agents de polices surveilleront le flux de visiteurs. Les stands sont disposés sur une seule allée et espacés d'un mètre cinquante les uns des autres. Du gel hydroalcoolique est à disposition à l'entrée.

Le maire, Pierre Savelli, espère que d'ici la fin du mois, le marché retrouvera sa fréquentation habituelle.

### Date des municipales en concertation

36 maires demandent que le second tour des municipales soit organisé au mois de juin. La date du 28 est envisagée. La date n'est toujours pas définie, elle pourrait être reportée à la rentrée. Le conseil scientifique a rendu son avis. Dans les 300 communes en Corse où les maires ont été élus dès le premier tour du 15 mars, les conseils municipaux ont pu s'installer dès lundi. Ils ont encore quelques jours pour désigner leur maire et adjoints. A Ajaccio, la session d'installation aura lieu à huit clos ce samedi au Palatinu pour respecter les règles de distanciation. Soixante communes restent encore dans la course au second tour comme Bastia, Aléria, Porto-Vecchio, l'Ile Rousse ou encore Sartène.

### Ajaccio : conflit au centre de tri

En pleine crise sanitaire, les agents du centre de tri d'Ajaccio, chargés de l'acheminement des colis vers la Corse-du-Sud avaient déclenché un mouvement de grève illimité le mercredi 13 mai dernier. Les revendications concernaient le comblement des postes vacants ainsi que le plan promotionnel, qui avait été gelé par la Direction de La Poste. Finalement, après une réunion entre les responsables de l'intersyndicale et Pascal Mariani, directeur régional de la Poste, une nouvelle organisation a débouché sur un nouvel accord et permis aux salariés de reprendre le travail.



## Une saison touristique inédite

Tous les Offices de tourisme de l'île sont en ordre de bataille. Une forte campagne digitale est en train de se mettre en place avec comme ligne directrice la diffusion d'une communication positive et ultra-local. Leur cible, une clientèle insulaire. Comme peut de touristes extérieures devraient venir cet été, les professionnels du tourisme revoient leurs offres. Le but cette année est de donner envie aux corses de prendre des vacances chez eux. Les offices du tourisme s'appuient sur leurs partenaires, hôteliers, guides touristiques, prestataires de services. Certains hôtels n'hésitent pas à promouvoir des tarifs particuliers pour leur clientèle insulaire. Les professionnels travaillent également sur des offres d'activités



nouvelles. A Bastia, on espère pouvoir organiser des Little corners by Creazione ou des concerts sur les rooftops des hôtels. À Ajaccio, on envisage de décaler la saison jusqu'en décembre. La Balagne va proposer des courts séjours en concordance avec des petits festivals. Celui de jazz va voir le jour, les rencontres de Calenzana vont être revisitées, le festival de yoga sera reporté à la première semaine de la Toussaint. Cette année, l'arrière-saison pourrait bien devenir la haute-saison.

## Les AOT reconduites en 2020

C'est l'annonce qu'a faite le préfet de Corse, Franck Robine, ce week-end dernier lors de son déplacement à Bonifacio. Les



concessions autorisées en 2019 le seront à nouveau en 2020. Le prolongement de ces AOT n'est pas à exclure. La concertation est en cours.

# NOSTALGIE

LES PLUS GRANDES CHANSONS

DE 6H30
À 11H00

## LES MATINS QUI CHANTENT !

LA MATINALE EN DIRECT DE CORSE  
AVEC JEAN-MICHEL MORESCHI ET ANGELE MOZZICONACCI

BONNE MUSIQUE - BONNE HUMEUR - INFOS - HOROSCOPE - JEUX

**NOUVELLES FRÉQUENCES**

PONTE-LECCIA..... 91.3 FM	AJACCIO ..... 93.0 FM	CORTE ..... 97.5 FM	ILE ROUSSE ..... 95.5 FM
VENACO ..... 90.3 FM	PORTO-VECCHIO ..... 95.0 FM	GHISONACCIA ..... 91.4 FM	CALVI ..... 95.5 FM
BOCOGNANO ..... 94.9 FM	BONIFACIO ..... 88.3 FM	BASTIA ..... 91.4 FM	

SERVICE COMMERCIAL: 04 95 5115 88 / 06 12 03 52 77

# Pour un Office corse du retour : la Diaspora le mérite

**Avec l'accession des nationalistes aux responsabilités, il aurait été juste ou pour le moins logique que tout soit mis en œuvre pour aider le Corse de l'extérieur à rentrer au pays. Il n'en a rien été. La Diaspora est en droit d'être déçue.**

Au début des années 1970, les mouvements régionalistes puis nationalistes ont d'emblée manifesté de la considération et de la confiance aux Corses de l'extérieur. Sans doute en partie parce que, parmi les cadres de ces mouvements, certains étaient nés hors de Cirse ou avaient connu « *l'esiliu* ». Au milieu des années 1970, après les événements d'Aleria, de nombreux Corses de l'extérieur se sont engagés. Beaucoup ont participé aux démarches (rassemblements, meetings, soirées culturelles, collectes, comités de soutien...) ou à l'action juridique (collectifs d'avocats) en faveur des militants emprisonnés et de leurs familles. Certains ont adhéré au nationalisme. Quelques-uns se sont employés à expliquer les revendications nationalistes à des personnalités politiques, philosophiques, médiatiques ou intellectuels continentales.

D'autres ont renoncé à de belles carrières pour s'installer sur une île où les pouvoirs en place étaient loin de les accueillir à bras ouverts. Par ailleurs, quelques Corses de l'extérieur ont été des acteurs majeurs des premières évolutions institutionnelles. Dominique Taddei, député du Vaucluse, a déposé le projet de loi relatif au Statut particulier. Bastien Leccia, président de la fédération des groupements corses des Bouches-du-Rhône, proche de François Mitterrand et de Gaston Defferre dont il fut un adjoint à la mairie de Marseille, a été le délégué spécial pour les affaires corses chargé de faciliter la mise en place du Statut particulier. L'amiral Antoine Sanguinetti a été un inlassable pourfendeur de la Cour de Sureté de l'Etat et a milité pour une révision des listes électorales. Les régionalistes et

les nationalistes des années 1970 ont eu raison de tabler sur les Corses de l'extérieur. En outre, ils ont vu juste quand ils ont choisi l'usage du vocable « *Diaspora* » pour désigner collectivement les individus vivant à Paris, Caracas ou Dakar ayant une ascendance corse directe ou indirecte.

## Sempre corsi

En usant de ce vocable auquel l'étymologie grecque et l'Histoire du Peuple juif ont donné un signifiant et un signifié très forts, les régionalistes et les nationalistes des années 1970 ont de facto reconnu et affiché que, tout comme les Juifs disséminés aux quatre coins du monde, les Corses de l'extérieur n'étaient ni des migrants, ni des réfugiés, ni des colons, ni des aventuriers ayant renoncé à leur terre et leurs racines. Ils ont pris en compte qu'en se référant à son île y compris par la naïveté d'une tasse de porcelaine à l'effigie de Napoléon, en retournant au moins chaque été « *au village* », en restant propriétaire d'un lopin de terre ou d'un coin de maison même au prix d'improductives indivisions ou de querelles familiales, en demeurant électeurs dans la ville ou le village de ses ancêtres quitte à accepter des allégeances et des compromissions, en rejoignant une amicale « *figatellu* », en s'intégrant à des réseaux politiques dominés par des compatriotes, en continuant à pratiquer et chanter sa langue même s'il ne parvenait pas toujours à la transmettre à ses enfants, le Corse de l'extérieur refusait l'assimilation. Les régionalistes et les nationalistes des années 1970 ont en définitive constaté et acté que le Corse de l'extérieur, même s'il n'en avait pas conscience ou se refusait à l'admettre politiquement, ne rompait ni avec son île, ni avec son peuple. Era



sempre Corsu. Ces dernières années, avec l'accession des nationalistes aux responsabilités, considérant ce que le Corse de l'extérieur avait apporté et les représentations qui avaient été faites, il aurait été juste ou pour le moins logique que tout soit mis en œuvre pour l'aider à rentrer au pays ou à resserrer ses liens avec la terre de ses ancêtres. Il n'en a rien été. A ce jour, la Diaspora est en droit d'être déçue.

### Une ancienne revendication

Rien n'est vraiment fait pour susciter ou accompagner des projets de retour. Rien n'est mis en place pour aider les amicales et associations de la Diaspora à développer leurs activités. Hormis l'initiative de faire entrer un représentant des Corses de la Diaspora au Conseil Economique Social et Culturel de Corse, hormis aussi les efforts d'Edmond Simeoni pour structurer et dynamiser

l'association Corsica Diaspora, rien n'a été proposé pour aller dans le sens d'une réelle représentation des Corses de l'Extérieur (par exemple demander un aménagement institutionnel qu'ils puissent élire des représentants à l'Assemblée de Corse). Les membres de la Diaspora, y compris s'ils sont aisément identifiables (électeurs, propriétaires, contribuables locaux), ne peuvent même pas bénéficier, dans l'aérien ou le maritime, de tarifs adaptés qui leur permettraient de se rendre en Corse plusieurs fois dans l'année. A ce jour, alors que de nouvelles populations s'établissent sur l'île et que du fait de leur poids démographique de plus en plus grand, leur influence culturelle et linguistique tend à diluer minoriser et même diluer l'identité corse, il devient pourtant essentiel et urgent d'inciter au retour une partie de la Diaspora. Et, pour ce faire, pourquoi ne pas s'inspirer de l'Agence juive. Ayant été créée il y a

près d'un siècle pour organiser le « retour à Sion », elle poursuit aujourd'hui son action selon cette vision : « Notre mission est de faire en sorte que chaque juif soit relié à Israël, peu importe où il se trouve dans le monde, afin qu'il puisse continuer à jouer un rôle majeur dans l'histoire du peuple juif. » Comme le fait l'Agence juive, un Office corse du retour pourrait par exemple faciliter l'accès des candidats à la formation, à l'emploi, au logement... Il serait aussi envisageable qu'elle devienne une structure ressource pour favoriser le développement des amicales et associations réunissant des Corses de l'extérieur. Petit rappel : la création d'un Office du retour a longtemps été une des revendications majeures du nationalisme militant.

• Pierre Corsi

[journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

Imprimerie Olivesi à Ajaccio

# Quatre générations au service de la typographie

Créée au début du siècle dernier, cette imprimerie familiale située en plein cœur du cours Napoléon, a su évoluer en s'adaptant, à chaque fois, aux nouvelles techniques. Après la retraite, à la fin des années deux-mille, de Noël Olivesi, ses François et sa sœur Stéphanie, qui perpétuent une tradition de plus d'un siècle....



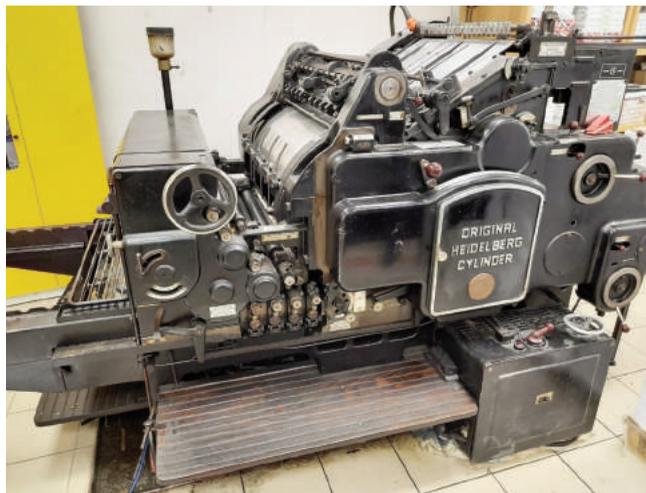
Nous sommes au 40 cours Napoléon à Ajaccio. Au fond d'une petite cour située en face de l'église Saint-Roch, des locaux sont cachés aux regards du public. Comme si un secret y était bien gardé. En fait de secret, il s'agit de savoir-faire de l'un des plus vieux métiers dits modernes : imprimeur. Nous sommes chez François Olivesi, dont l'imprimerie a été rebaptisée en 2008. Quatre générations se succèdent : René Daroux, le précurseur, au début des années 1900, son fils François, Noël, gendre de ce dernier et enfin François

et Stéphanie, les arrières-petits enfants. Et si tout, des murs aux machines en passant par la peinture, les portes, escaliers ou porte fenêtres, sent le neuf, l'empreinte du passé y demeure. Pour preuve, les machines installées au rez-de-chaussée ou au sous-sol sont autant de témoins de l'époque où cette belle aventure a commencé.

## Sur les traces du passé

Noël, le père sort fièrement des brochures jaunies par le temps : « *Nabulione è Ziu*

*Carlu Andria di Carrughju Drittu* », « *U Corsu d'ogni ghjornu* », « *Etudes Corses* », « *Rotary Club* », « *Soirée japonaise au cinéma l'Empire* » pour ne citer que celles-là. Mais le plus précieux reste, à n'en pas douter ce vieux registre datant de 1912. Un ensemble grâce auquel on peut feuilleter l'histoire de ce lieu. D'histoire, de la ville, cette fois, il en est toujours question avec le jardin qui s'étend en contrebas. Donnant sur la rue Fesch et devant le musée, on y aperçoit une ruine. « *Il y avait un séminaire*, raconte Noël Olivesi, le père,



et un peu plus bas, un four où ils faisaient les canistrelli. Mais c'est ici, dit-il en montrant un édifice, aujourd'hui rénové, situé non loin de là, que mon grand-père a débuté sur des machines à pédales. » « Nous sommes les plus anciens avec les Siciliano, dont le Journal de la Corse, doyen de la presse européenne, est encore le témoin, raconte le maître des lieux, François Olivesi, à la retraite de mon père en 2008 j'ai décidé de reprendre le flambeau avec ma sœur Stéphanie. Bien qu'ayant baigné depuis tout jeune dans cette ambiance, ce n'était pas mon métier au départ. J'ai souhaité reprendre pour que l'imprimerie reste dans la famille. »

### Une tradition à perpétuer

Dès la reprise, François et Stéphanie s'attachent à apporter une touche personnelle et indispensable. « Il a fallu moderniser, c'était

une nécessité. On a changé de technologie, tout est aujourd'hui aux normes européennes sans aucun produit toxique. Nous avons fait l'acquisition de nouvelles machines permettant de gagner du temps. Avant, un film en quadri prenait 1 heure, aujourd'hui dix minutes suffisent. Il fallait dix heures pour imprimer, trois seulement désormais. Les machines sont en quadri directes. » Les locaux s'étaient sur 600 m<sup>2</sup> et se répartissent sur trois niveaux. Cinq personnes sont employées : un maquettiste, une secrétaire et trois autres dédiées aux machines off-set et façonnage. « Nous allons beaucoup plus vite. Le marché est, certes, compliqué mais nous avons réussi à fidéliser une clientèle grâce à notre sérieux et notre savoir-faire. Les délais sont respectés et nous avons su évoluer au niveau qualitatif. » Presse, travaux de Ville, dépliants et brochures diverses constituent l'essentiel de l'activité.

Durant la période de confinement, l'imprimerie est restée partiellement ouverte, ce qui a permis notamment au Journal de la Corse d'être distribué normalement... Quatre générations ont réussi à maintenir le même fil conducteur depuis plus d'un siècle. Eva, Victoria (13 ans) et François Noël, les enfants de François et Stéphanie constituent la cinquième. « Pour qu'ils reprennent, il faudra de la passion, ils ont encore le temps... » Une transmission qui pourrait être assurée... Pour que cette belle aventure perdure...

• Ph.P.

**Imprimerie Olivesi**  
40, cours Napoléon, 20000 Ajaccio  
Tel : 04-95-20-14-96

**Charles Zuccarelli (président régional du Medef)**

## « *Nous allons vers une traversée du désert de dix-huit mois* »

Après les divers acteurs politiques et/ou économiques et les syndicalistes, c'est au tour, aujourd'hui, des responsables de chefs d'entreprise d'analyser la crise économique qui se profile et ses conséquences sur l'île. Charles Zuccarelli (président régional du Medef) et Jean-André Miniconi (président de la CPME Corsica) donnent leur point de vue pour nos lecteurs.



### **Comment analysez-vous, en tant que responsable régional du Medef, la situation économique de l'île ?**

C'est une situation très préoccupante. On a eu dû faire face à un arrêt total de l'économie durant presque deux mois. Aujourd'hui, l'activité reprend peu à peu mais de nombreuses incertitudes subsistent. Il y a d'énormes contraintes avec les mesures barrières qui, si elles sont nécessaires, rendent la situation plus compliquée encore. C'est une difficulté supplémentaire qui se rajoute. En outre, l'impact du Covid, la saison touristique et ce qui va en découler aux abords de l'hiver sont tout aussi incertains. D'où une préoccupation majeure au niveau des entreprises et de l'emploi.

### **Les mesures gouvernementales vous paraissent-elles suffisantes ?**

Elles ont le mérite d'exister mais elles ont été mises en place dans l'urgence et permettent de répondre à des besoins de trésorerie. On note, toutefois, un endettement supplémentaire des entreprises déjà en difficulté pour certaines au vu de la fragilité du tissu économique insulaire. Au niveau du Medef, nous plaidons, bien sûr pour de nouvelles mesures qui tiennent en quelques axes : prorogation du chômage partiel sur 18 mois, annulation des charges fiscales et sociales sur la même période, le PGE qui passerait de 5 à 10 ans avec une lisibilité sur les taux d'intérêts qui seraient en place au début du remboursement, prorogation du crédit d'impôt de 40% ouvert à tous les secteurs et qui pourrait monter à 60% dans le cas d'un investissement environnemental.

### **Comment justifiez-vous le délai de 18 mois que vous proposez ?**

Ces 18 mois que je mentionne s'expliquent parce que notre économie est totalement interdépendante du tourisme et nous savons très bien que la saison 2020 ne sera pas bonne. En outre, la richesse produite par le tourisme ne pourra pas être redistribuée cet hiver. Tous les pans de l'économie vont être touchés (concessions automobiles, agro-alimentaire, petits commerces). La traversée du désert sera, au minimum, de 18 mois. Durant ce temps, il faudra que ces mesures permettent d'y faire face.

### **Avez-vous été entendus par le Gouvernement ? Quelle réponse apporte-t-il ?**

Entendus sans doute, écoutés, nous l'ignorons. Aujourd'hui, le Premier Ministre prend en compte la spécificité corse dans le Plan Tourisme annoncé, des discussions vont s'ouvrir avec la Préfecture de Région. Nous aurons, à ce moment, la possibilité de réitérer nos propositions.

### **On évoque une reprise de l'hôtellerie et de la restauration le 2 juin. Un moindre mal ?**

C'est en tout cas souhaitable. Au-delà d'une certaine date, de nombreux établissements n'ouvriront sûrement pas avec tout ce que cela implique. N'oublions pas, par ailleurs, que ce secteur devra faire face à des contraintes supplémentaires (mesures barrières, distanciation, avec pour conséquences, une diminution de l'espace dédié à la clientèle...). C'est une grosse inquiétude.

### **Des risques au niveau économique pour la Corse ?**

Je crois malheureusement que cette crise aura un impact très fort et très long sur notre économie et sur l'emploi. Contrairement à toutes les autres régions de France qui, plus industrialisées et diversifiées que nous, mettrons cinq à six mois pour redémarrer, notre économie qui dépend en grande partie du tourisme (un tiers du PIB en retombées directes et au-delà de 50 % en retombées indirectes) va connaître une traversée du désert de 18 mois avant un retour à la normale. Mais elle mettra entre deux cinq ans à s'en remettre.

• Interview réalisée par Philippe Peraut

**Jean-André Miniconi (président de la CPME Corsica)**

# « Il faut placer la Corse dans des conditions de sécurité optimale pour recommencer à travailler »

## Comment, les entreprises corses, vivent-elles la crise qui s'annonce ?

C'est très difficile. La majeure partie d'entre elles n'ont pas eu d'activité durant deux mois. Certaines ont perdu beaucoup d'argent. Et nous savons déjà que les mesures telles que les PGE doivent être complétées. Si elles ont été nécessaires pour apporter de la trésorerie aux entreprises, elles restent, à notre sens, insuffisantes. L'injection massive a, certes, fait du bien mais le problème a été reporté. On s'attend à une reprise progressive qui va encore coûter cher puisque nous ne sommes même pas au point mort. Il faudra attendre quelques mois pour cela. Mais nous voyons poindre à l'horizon une saison touristique des plus incertaines. Avec le déconfinement, la consommation reste prudente. N'oublions pas, par ailleurs, que le pouvoir d'achat a baissé. Le chômage partiel sera, en outre, moins attractif et des entreprises vont certainement procéder à des licenciements. Nous aurons déjà une première approche début juin.

## Comment analysez-vous les mesures gouvernementales ?

Elles ont été faites pour permettre aux entreprises de passer le cap des deux mois. Cela a plutôt bien marché puisque l'on n'a enregistré aucune faillite. Pour autant, les pertes sont colossales et ces mesures insuffisantes. En fin de saison, nous pourrions nous interroger sur un plan de relance de l'économie. Auparavant, il faut tout faire pour sauver la saison.

## Quelles mesures demandez-vous ?

Tout le monde connaît la spécificité économique de la Corse, qui repose en grande partie sur le tourisme. Dans l'île, nous serons impactés beaucoup plus rapidement et plus profondément qu'en France continentale. Au niveau national, on évoque une baisse de 10%, nous serons, en Corse, où le tourisme ruisselle sur les autres activités, au double (entre 20% et 30%). Cela explique la récession plus importante. C'est pour cela que nous demandons, au nom de cette spécificité, des mesures adaptées. Dans la situation actuelle, il est impératif, par exemple, que le chômage partiel soit reconduit dans les mêmes conditions. Il faudra aussi allonger la durée d'amortissement des prêts, procéder à des augmentations de capital, proposer des chèques consommation



locale par le biais d'un fond spécialisé et, bien sûr, l'exonération des charges patronales et fiscales. C'est toute une ingénierie à mettre en place. Le tout jusqu'à l'orée de la prochaine saison.

## Comment voyez-vous la saison touristique ?

Mai s'achève quasiment sans activité. La suite est une grande incertitude. Je ne suis pas de nature pessimiste mais c'est très incertain. D'ordinaire, nous parvenons à effectuer des prévisions en fonction de la croissance et des paramètres économiques dont nous disposons. Cette année, rien de tout cela n'est possible. Le PIB s'élève en Corse à 2,5 milliards d'euros, avec une baisse de 20%-ce qui est pressenti- ce sera catastrophique. Sans clients il est certain que l'on va transformer le déficit de fin d'année en dette amortissable. L'aspect sanitaire prime bien sûr mais sans saison touristique, nous allons vers un désastre économique.

## L'avenir à plus long terme ?

Il faut placer la Corse dans des conditions de sécurité optimale pour recommencer à travailler. Les bilans seront déficitaires et les aides indispensables. Quoiqu'il en soit, il faut se sauver et cela passera aussi par une volonté collective.

• Interview réalisée par Philippe Peraut

[www.journaldelacorse.corsica](http://www.journaldelacorse.corsica)

# Droits de l'homme mis à mal

**Il n'y a pas que les habitudes de vie qui ont été malmenées avec le Covid19. Lutter contre cette pandémie a contraint les libertés individuelles et publiques, à menacer les droits de l'Homme en France selon Amnesty International. Stop Covid, mais à quel prix !**

## Catastrophe à plus d'un titre

L'état de catastrophe sanitaire a autorisé les autorités à suspendre les droits fondamentaux comme la liberté de réunion. La dernière fois qu'elle l'avait été, c'était en août 1914 pendant la durée de la guerre... La liberté de circulation est aussi largement mise à mal au nom de la santé publique. Pendant le confinement avec l'attestation nécessaire pour la moindre sortie. Avec les limites de 100 kilomètres. Nécessité fait peut-être loi, mais l'état de droit doit être limité dans le temps de cette urgence sanitaire pour éviter les abus de pouvoir. D'autant qu'Amnesty International insiste sur l'inégalité d'accès à la santé, en particulier pour les personnes sans abri ou mal logées. L'ONG redoute aussi la montée du racisme anti-asiatique, la fragilisation des personnes LGBT et des travailleurs-euses du sexe. Sans oublier les prisons. Près de 13 000 détenus ont été libérés des prisons françaises depuis le début de



l'épidémie de coronavirus. La reprise de la délinquance et de l'activité judiciaire devrait cependant faire remonter la population carcérale, après cette chute « historique ». Le 6 mai, il y avait 59 782 détenus dans les 188 prisons françaises, contre 72 500 le 16 mars. La densité moyenne est tombée à 98 % (110

% dans les maisons d'arrêt). Une chute liée à une baisse de la délinquance pendant le confinement, au ralentissement de l'activité judiciaire ainsi qu'à des libérations anticipées pour les fins de peine afin d'éviter une crise sanitaire et sécuritaire en détention. En Corse, les détenus des prisons d'Ajaccio et de Borgo ont entamé une grève des plateaux-repas et fait circuler des pétitions pour dénoncer l'ordonnance du 25 mars qui a entre autres conséquences prolongé les détentions provisoires, suspendu les permissions et aménagements de peine. Ils font valoir que les lois européennes prévalent toujours par rapport à un décret national. Même en crise sanitaire.

## Surveillance numérique

Pour endiguer l'épidémie, les autorités ont recours au 2.0. Stop Covid est une application visant à limiter la diffusion du virus en coupant les chaînes de transmission « à la source » des personnes contaminées et de leur entourage par le « contact tracing » (traçage des contacts). Plusieurs pays y ont recours. Il y a deux écoles pour cette surveillance numérique : la géolocalisation des populations pour surveiller le respect du confinement et le signalement aux personnes qui ont pu être en contact avec le virus avec incitation à se faire dépister, avec prise en charge adaptée à la clé. Cette seconde option est a priori moins invasive pour la vie privée, à condition que l'installation de l'app repose sur le volontariat et que le code soit public. Le développement de l'application française fait partie d'un projet européen, le « Pan-European Privacy-Preserving Proximity Tracing » (PEPP-PT). Selon un sondage, 59 % des Français sont favorables à la mise en place de l'application Stop Covid, 54 % n'ont pas confiance dans l'utilisation des données. En attendant le 2 juin, date du lancement de l'appli, les médecins de ville sont



en première ligne, puisqu'il leur appartient de signaler à l'Assurance Maladie les malades testés positifs. C'est l'Assurance Maladie qui mènera l'enquête pour tracer les personnes potentiellement infectées par ce malade.

## Mesures liberticides

De nombreux débats portent sur la légitimité des dispositions d'exception prises ou envisagées par la puissance publique avec pour fil rouge, leur impact durable sur les droits de l'homme ou encore, l'équilibre à trouver entre précautions sanitaires et logiques socio-économiques. Les mesures prises pendant le confinement avaient posé question, idem pour celles concernant le déconfinement. Elles sont des atteintes à la liberté et sont prises dans le cadre légal du droit d'exception. Les extensions des pouvoirs à l'exécutif se légitiment par les circonstances exceptionnelles. Le Conseil d'État n'a pas validé toutes les mesures. Tout ne peut pas se justifier au nom de l'état d'urgence. Ainsi les propositions de lois autorisant la police à pénétrer rentrer chez les individus soupçonnés d'être contaminés, encourageant la dénonciation de comportements suspects (Danemark) ou permettant la censure des journaux (Bulgarie) ont-elles été rejetées. L'équilibre entre la liberté et la sécurité est très difficile à trouver.

• Maria Mariana

# Une confusion extrême

**Tout est confus, en vrac, mélangé. La Corse ressemble de plus en plus à une France en plus restreinte. Tel est le bilan qu'on peut tirer de cette sortie de déconfinement.**

## Des décisions qui n'en sont pas

La France hésite : elle ne sait pas si elle doit recentraliser ou décentraliser. Les maires, hier ignorés comme tous les corps intermédiaires, sont désormais sollicités pour décider de l'ouverture ou pas des écoles primaires, de l'ouverture ou pas des plages. En Corse, le préfet Robine, ouvert aux propositions comme jamais ne le fut un préfet de la République, consulte, discute, argumente. Du côté de l'exécutif, on s'est mis en ordre de bataille pour le second tour des municipales qui s'il n'a pas lieu avant juin deviendra une élection complète pour les municipalités où le conseil municipal n'a pas été élu le 15 mars. Cela se passera à l'automne ou peut-être en même temps que les territoriales. Quoi qu'il en soit l'enjeu est important pour une majorité nationaliste qui n'a pas brillé par son génie durant la crise sanitaire. Chaque famille (on hésite à dire de pensée) tente de voler la prééminence sur le voisin à coups de surenchères à peu près inexploitable. Et vive le retour en force de la pulitichedda. Ainsi le président Simeoni propose de ne laisser rentrer en Corse que les touristes présentant un test négatif au covid 19. Coût de l'affaire 22 millions d'euros soit quatre fois plus que le transport et l'incinération de nos 21.000 tonnes de déchet sur le continent. À croire qu'en Corse les billets fleurissent sous le pas des ânes. C'est évidemment une idée totalement inexploitable. On imagine que l'insularité, le coût de la vie, le fait d'avoir présenté la Corse comme l'un des principaux foyers épidémiques de l'Europe, n'incitent déjà pas le touriste à se précipiter vers nos côtes. Mettez-y en plus la menace d'être éventuellement placé en quarantaine et vous signez là le tableau d'une saison touristique totalement ratée.

## Être ou ne pas être

Car là est toute la question : la saison touristique sera-t-elle ou pas ? Pour la Corse cela représente l'équivalent de deux milliards deux à trouver

l'équivalent du budget d'une année. Mais c'est plus que ça : socialement ce sont des dizaines de milliers d'emplois à la clef, une désespérance sociale qui risque fort de se terminer en exil forcé pour nombre de nos jeunes (une denrée rare dans une île vieillissante) dès lors que la reprise se fera sur le continent. Cette crise risque fort de casser des ressorts indispensables à notre futur. Quand il faudrait envoyer des messages d'espérance, de dynamique positive, la majorité à l'unisson avec le gouvernement français multiplie, au nom d'un principe de précaution mortifère, les avertissements sinistres. Les chiffres de l'ARS sont pourtant clairs : durant le mois de mars-avril la surmortalité aura été de trente décès due à la sous-mortalité observée en Haute-Corse. Pour terribles que soient les deuils des familles touchées, il faut tout de même garder un peu de sang-froid et observer la réalité des événements : le Covid n'aura guère plus tué à travers le monde qu'une grosse grippe saisonnière. La catastrophe a été l'avalanche dans cinq pays de l'Europe méridionale de décisions négatives et de l'encombrement des lits d'hôpitaux. Puis il s'est ensuivi une crise boursière dont il faudra déterminer à qui elle a profité. Tout cela est l'histoire d'un gigantesque affolement dont les conséquences vont tuer beaucoup plus que la maladie elle-même. On a pratiqué sur les populations une stratégie de la terreur pour obliger les citoyens à obéir à des ordres qui ne pouvaient se justifier qu'à la condition d'accepter la confusion antécédente.

## Penser à nos enfants

Le Covid est une maladie qui a essentiellement touché les personnes âgées et atteintes de poly pathologies. La moyenne d'âge des décès en Corse est de 82 ans. Une mort est toujours la cause d'un chagrin mais à cet âge ça n'est certainement pas un scandale. C'est une résultante banale, obligée d'une vie. Nous allons tous y passer. C'est une certitude. Ce qui est scandaleux c'est l'inégalité sociale, la



pauvreté, la faim. Et c'est justement tout cela que les décisions prises pour combattre le covid vont créer à une échelle planétaire. En Corse, une décision touche la jeunesse : celle de repousser la rentrée des classes en septembre. Une telle décision (partagée avec l'Italie et l'Espagne) a vraisemblablement pour but de nous opposer une fois encore à l'état, pour nous singulariser à tout prix. C'est stupide et navrant d'autant que l'épidémie se sera vraisemblablement éteinte quand cet article paraîtra. Cela va pénaliser les enfants les plus fragiles, ceux dont les connaissances n'étaient pas solidement acquises. S'il est vrai que les exigences sanitaires du gouvernement étaient parfaitement stupides, le fait de repousser globalement la rentrée des classes après le déconfinement l'est tout autant. La pulitichedda et la peur ont remplacé une gestion intelligente de la situation. Bienvenue dans le monde d'après qui ressemble terriblement à celui d'avant.

• GXC

# Le respect des anciens

**Le respect des anciens est une loi naturelle de la famille et de la Société. Les familles qui l'oublie périssent. Les civilisations qui l'oublie disparaissent.**



De nos jours, les pratiques sont différentes d'une partie du monde à l'autre. En Afrique, du nord au sud, et en Asie, du proche à l'extrême orient, les familles font meilleure place à leurs aînés, dans leur maison ou dans leur proximité. En Chine et au Japon, le culte des ancêtres dans chaque foyer, crée un lien plus fort entre les générations vivantes. Mais qu'en est-il en Europe occidentale, où la famille croit pouvoir se décharger entièrement sur la société, et où celle-ci privée de Dieu, désacralise les anciens ?

A Paris, au mois de mars dernier, alors que l'afflux des malades atteints par le coronavirus, menaçait de déborder le système hospitalier, on a entendu sur les ondes nationales, que l'arbitrage pour les lits de réanimation se ferait au détriment des plus âgés. Ni les autorités, ni les médias n'ont alors réagi, comme si cela allait de soi. Heureusement, les soignants n'ont pas suivi.

C'est aussi l'esprit de discrimination qui a conduit à prévoir que le déconfinement du 11 mai s'appliquerait aux moins de 65 ans,

tandis que les plus âgés demeureraient reclus. Prétendre que c'était pour les protéger, n'annule pas la faute, alors qu'en respectant la liberté des personnes âgées on aurait dû simplement leur recommander la prudence. Avoir renoncé au projet n'empêche pas qu'il ait existé.

La réforme des retraites est tout aussi significative. Les autorités politiques et médiatiques associées, considèrent manifestement que les retraités coûtent trop cher ; que leurs pensions devraient être réduites ; que plutôt que de faire porter les retraites des fonctionnaires par la solidarité nationale, on pourrait les confier à des fonds de pension. Une entorse de plus à la fraternité.

Voyant cela et autres choses, comment se satisfaire d'une société où les courants dominants attisent un conflit de générations, inventent une bataille des sexes, et portent la guerre en terre étrangère ?

Alors que j'écris ces impressions personnelles ou recueillies autour de moi, afin de les confier au « *Journal de la Corse* », jeune doyen des hebdomadaires européens, je me dis que les signes qui ainsi se multiplient, ne peuvent manquer d'interroger les Corses. Certes, dans l'île aussi, une forme pervertie de la modernité, avec son cortège d'illusions, a affecté les relations entre les âges. Mais quelque chose de profond est encore là : pour les grands-parents, le souvenir des maisons anciennes, où l'on était à trois ou parfois quatre générations, jamais seuls, toujours à la chaleur des cœurs ; pour les adultes plus jeunes, des souvenirs transmis, des photos ou des lettres retrouvées au fond d'une armoire, des images fugaces, des nostalgies ; pour les adolescents et les étudiants, une ardente recherche d'identité, entre le réel et l'imaginaire, et qui, si elle ne dérive pas dans la politique, peut conduire au meilleur de l'esprit. Evoquer la mémoire et le respect des anciens nous conduit à réfléchir sur nous-mêmes et sur la société que nous devrions vouloir, au sein du premier cercle familial, au

niveau de la famille étendue et de proche en proche au niveau de la République, où la Communauté corse a tant fait et a tant à faire par le courage et la fraternité, à l'intérieur de l'espace français et dans la relation universelle que la France entretient avec le Monde.

Dans l'immédiat, qu'allons-nous faire en corse, afin que nos ascendants puissent plus souvent vivre entourés de leurs proches, et par là même, mieux transmettre à nos merveilleux enfants et à notre jeunesse vibrante, les richesses de l'histoire personnelle et de l'expérience citoyenne, qu'ils ont acquises dans l'île, ou sur le continent, ou sur les chemins flamboyants de l'Afrique, de l'Extrême-Orient et des Amériques tropicales ? La question du logement est déterminante. Quelles incitations financières allons-nous trouver pour les rapprochements familiaux ? Quelles facilités de constructions familiales allons-nous ouvrir, en écartant le Plan d'aménagement ubuesque dans lequel l'ignorance diplômée a enfermé l'île de Corse ? Plus généralement qu'allons-nous faire pour améliorer les retraites lorsqu'elles sont insuffisantes ? Que va-t-on faire pour renforcer les réseaux de soins, dont nos anciens ont besoin avec toute la population ? Quelles dispositions va-t-on prendre, afin qu'ils puissent mieux se déplacer dans l'île ? Va-t-on réduire comme il convient le coût de leurs voyages entre la Corse et le continent ? Et enfin, au-delà des attentions pratiques, qu'allons-nous faire pour mieux les honorer ?

Aider les anciens, c'est aider la société toute entière, avec laquelle ils partagent ce qu'ils ont et ce qu'ils savent. Honorer les anciens, c'est s'honorer.

• Louis Dominici \*

*\*Ancien Ambassadeur de France, Président de la Mutuelle des Affaires étrangères, et Membre titulaire de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer*

# L'Europe sur le fil du rasoir

L'Allemagne a toujours été d'une façon ou d'une autre au centre de l'Europe. À quatre reprises, elle a envahi ses voisins dont la France. Elle s'est relevé trois fois grâce au nationalisme, le dernier en date étant celui promu par Adolf Hitler. La dernière fois, en 1945, elle a retrouvé le chemin de la paix en grande partie parce que son territoire était devenu l'enjeu de la guerre froide : à l'ouest les Alliés et notamment les Américains, à l'Est le camp soviétique. On a souvent vanté l'efficacité du couple franco germanique dans la construction européenne, oubliant un peu vite la frontière culturelle qui sépare les Germains des Latins. Et la voilà qui refait surface à l'occasion de l'immense crise économique créée par la gestion calamiteuse de la pandémie.

## Une monnaie commune

Au début des années 1990, c'est la France qui a imposé aux Allemands la monnaie commune. Pourtant ces derniers, tellement attachés au sacro saint équilibre budgétaire se méfiaient des Latins plus dispendieux. Ils n'ont accepté l'euro que parce qu'ils devaient supporter les déficits causés par la réunion avec l'Allemagne de l'Est dont l'infrastructure industrielle ne valait plus rien. Mais à Maastricht en 1992, il était acquis que les déficits ne devaient jamais excéder une limite de 3 %



du PIB annuel et que la dette publique ne devrait jamais dépasser les 60 %. Autant dire que la France n'a jamais respecté sa promesse. En 2019, la France ne parvenait toujours pas à revenir en dessous des 3 % de déficit budgétaire pour l'année 2019, tandis que l'Allemagne connaissait un excédent de 1,5 %. Tandis que la dette allemande passait en dessous des 60 %, celle de la France franchissait le cap

des 100 %. L'Allemagne a largement investi dans les infrastructures et valorisé son système de santé (les Allemands ont eu, proportionnellement, quatre fois moins de morts que les Français causés par le Covid) tandis que la France mettait un acharnement masochiste à détruire le sien.

## Payer le déficit avec la dette

Avec la crise du corona virus, les différents pays européens à des stades différents on fait voler l'« hélicoptère monétaire » expression qui cache une opération keynésienne bien connue. La Banque centrale achète à tout va les bons du Trésor émis par l'État pour ensuite étaler la dette sur une telle durée qu'elle ne signifie plus rien. Les Allemands ont accepté du bout des lèvres que la Banque centrale européenne de Francfort se dote d'un programme dérogatoire de rachat de dette publique et privé à hauteur de 750 milliards d'euros. C'est déjà de leur part un effort surhumain. Mais ils se méfient comme de la peste de ces Méditerranéens qui donnent le sentiment que l'argent n'a aucun prix. Ils appellent d'ailleurs les états méridionaux de la zone euro qui croient en l'état providence, le « Club Méditerranée ».

## Une chute vertigineuse de la croissance

L'épidémie de coronavirus débouche sur une crise économique et financière sans précédent. Alors qu'on l'espérait en hausse de 3 %, la croissance mondiale devrait diminuer de 4 à 5 % en 2020, ce qui entraînera une explosion du chômage. Les marchés

financiers se sont effondrés et la liquidité qui se trouvait en abondance a disparu. Pour la deuxième fois depuis la crise de 2008, les pays développés engagent contraints et forcés 20 à 50 % de leur PIB pour ne pas sombrer. Cette réaction est historique dans l'histoire du capitalisme. Les États – et particulièrement la France – ont mis en place des aides budgétaires massives pour les ménages, les entreprises, les collectivités et le système de santé, tout en reportant ou annulant partiellement les prélèvements fiscaux et sociaux. Ça n'est pas simplement un changement de période : c'est la fin de la mondialisation libérale. Le keynésianisme du New Deal américain des années trente est devenue la règle sur la planète. Cette attitude supprime toute velléité de maîtriser les finances publiques et annonce une envolée historique des dépenses pour tenter de sauver ce qui peut l'être et surtout éviter que la crise économique et financière ne trouve de dangereux harmoniques dans le social. Mais l'expérience historique démontre que l'illusion de l'argent gratuit et illimité se termine inéluctablement par des catastrophes économiques et financières ruineuses pour la population et dévastatrices pour la démocratie. Elle fait inéluctablement le lit des dictatures. Cela l'Allemagne le sait et elle pourrait préférer quitter cette Europe-là plutôt que de retomber dans les errements du passé.

• GXC

# Fête des Mères : un jour de bonheur

Bientôt la Fête des mères. Heureusement, pour plupart des parents et des enfants, il s'agit uniquement d'une fête familiale où l'on donne et reçoit un peu de bonheur. Et c'est très bien !



Les premières célébrations en l'honneur des mères ont peut-être eu lieu en Grèce lors de cérémonies dédiées à Rhéa (mère des Dieux). Les Romains rendaient hommage aux matrones. Ces célébrations avaient toutes lieu au printemps, la saison de la fertilité. Cela n'a pas changé aujourd'hui. Au début des années 1900, les USA ont instauré le « *Mother's Day* ». Quelques années plus tard, plusieurs pays européens ont opté pour l'officialisation et la ritualisation d'une Fête des mères. Durant cette période, en France, sous l'impulsion des mouvements natalistes, la tendance a été d'honorer publiquement la famille nombreuse. Arias, un village isérois, a été précurseur. Le 10 mai 1906, une

cérémonie en l'honneur des mères de familles nombreuses y a eu lieu. Deux mères ayant donné naissance à neuf enfants ont reçu un prix au titre du « *Haut mérite maternel* ». En 1918, la municipalité lyonnaise a célébré une « *Journée des mères* » pour rendre hommage aux mères et aux épouses ayant perdu un enfant ou un conjoint au front durant la Première Guerre mondiale. En 1926, le gouvernement Aristide Briand a officialisé une célébration des mères sous la dénomination « *Journée des mères de familles nombreuses* » par la remise solennelle de médailles de la Famille Française censée témoigner toute la reconnaissance de la Nation. Après la Deuxième guerre mondiale, la loi du 24 mai 1950 a instauré que la République devait officiellement hommage aux mères chaque année le dernier dimanche de mai. Ce rappel historique tord le cou à une assertion de certains opposants à la célébration de la Fête des Mères qui affirment qu'elle a été imposée par le régime de Vichy.

## Faire plaisir à sa petite Maman adorée

Il est vrai que la Fête des Mères ne plaît pas à tout le monde. D'autant que, ces dernières

années, elle a été au cœur de polémiques. Des activistes religieux ont affirmé qu'à la suite de l'entrée en vigueur du Mariage pour tous, des établissements scolaires avaient remplacé les fêtes genrées (Mères, Pères) par des célébrations des « *personnes que l'on aime* ». Pour tenter de désamorcer la polémique, la ministre de l'Éducation d'alors a dû préciser : « *Il n'y pas d'instruction ministérielle s'agissant des travaux réalisés par les enfants à l'occasion de la Fête des mères et des pères. Ces travaux ne figurent pas au programme scolaire* ». Cette déclaration n'a pas satisfait les boutefeux, à savoir les initiateurs de la polémique d'une part et les partisans de la théorie du genre d'autre part. La Fête des Mères est aussi la cible de ceux qui y voient une exploitation commerciale. Heureusement, pour plupart des parents et des enfants, la Fête de mère est uniquement une fête familiale à l'occasion de laquelle on donne et reçoit un peu de bonheur. Et c'est très bien ! Il est bon que dans les écoles maternelles et primaires, les enseignants continuent de guider les enfants dans l'écriture de poèmes, l'apprentissage de chansonnettes et la confection de petits cadeaux « *pour Maman* ». Il est bon que dans leurs chambres, les enfants d'aujourd'hui comme le faisaient ceux d'hier, discutent tout bas pour s'accorder sur le cadeau à offrir à « *leur petite maman adorée* » et demandent ensemble à leur père d'aider à le financer. Et si le commerce profite effectivement de l'envie de « *faire plaisir à Maman* », cela n'a rien de choquant. A moins de considérer qu'il faudrait abolir le cadeau en toutes circonstances ou qu'offrir relève du péché... Vous l'avez compris, j'aime la Fête de Mère et souhaite qu'elle soit encore célébrée au fil des siècles. Je l'aime d'autant plus qu' en cette période les motifs de se réjouir et les occasions de sourire sont rares.

• Alexandra Sereni

**Journal de la Corse**  
est le journal habilité pour publier

**Les Annonces Légales et Judiciaires**

Dans les départements 2A-2B  
Devis et attestation de parution renvoyés dans l'heure

Contact : [journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)  
ou 04 95 28 79 41

## TRIBUNAL DE COMMERCE D'AJACCIO

### 1 – OUVERTURE DE PROCÉDURE

#### - Redressement judiciaire

Par jugement en date du 11/05/2020, le tribunal de commerce d'Ajaccio a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sans administrateur à l'encontre de :

#### **ISOLA 2A (SARL)**

Parc d'Activités de Mezzana,  
Route d'Afa, Départementale 101  
20167 SARROLA-CARCOPINO

Activité : Entreprise d'étanchéité, revêtement de sols.

Enseigne :

RCS AJACCIO B 789 896 636 === 2012 B 616  
Et fixé au 31/12/2019 la date de cessation des paiements

Mandataire judiciaire :  
Maître Jean-Pierre CELERI  
22 Cours Napoléon  
20000 AJACCIO

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC de la présente décision auprès du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditor-services.com>

Le greffier,

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

### 1 – OUVERTURE DE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

#### **LA HALLE**

28 Avenue de Flandre  
75019 PARIS 19  
RCS AJACCIO : 413 151 739

Etablissement secondaire : Lieudit Pernicaggio, C. Cial Atrium, Route de Caldaniccia, 20167 SARROLA-CARCOPINO

Activité : Vente de tous articles concernant l'équipement de la personne et notamment chaussures et/ou vêtements, prêt à porter,

sportwear, maroquinerie, sacs, bonneterie, bijouterie fantaisie, accessoires, articles de puériculture et landaus.

En date du 21/04/2020, le tribunal de commerce de PARIS a prononcé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde à l'encontre de LA HALLE (SAS), et a désigné :

#### **Mandataires judiciaires :**

- SCP BTSG en la personne de maître Stéphane GORRIAS, 15 Rue de l'Hôtel de Ville, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

- SELARL AXME en la personne de maître Didier COURTOUX, 62 Boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS

#### **Administrateurs judiciaires :**

- SELARL AJRS en la personne de maître Catherine POLI, 8 Rue Blanche, 75009 PARIS  
- SELARL FHB en la personne de maître Hélène BOURBOULOUX, Tour CB 16, Place de l'Iris, 92040 PARIS LA DÉFENSE

Avec pour mission de surveiller.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC de la présente décision auprès du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditor-services.com>

Le greffier,

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 mars 2020, il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société À Responsabilité Limitée (S.A.R.L.)

#### **Dénomination sociale : JS-ELEC**

Durée : 99 ans

Siège social : Entrée du Village, Piedi Ventosa, 20243 SERRA DI FIUM'ORBÙ

Capital social : 1 000,00 €

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger, tous travaux d'installations d'équipements électriques.

**Gérant : Monsieur Jérémy Alain Lucien SABATIER**, demeurant Entrée du Village, Piedi Ventosa 20243 SERRA DI FIUM'ORBÙ.

Immatriculation : au RCS de BASTIA.

Pour avis, Le gérant

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SARROLA-CARCOPINO du 13 mars 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

#### **Dénomination : CLIMAT'ILE 2K20**

Siège : Place de la Fontaine, 20167 SARROLA-CARCOPINO

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 500 euros

Objet : Installation, dépannage et entretien de

climatisation, plomberie

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président : Monsieur Sébastien POLI**, demeurant Place de la Fontaine 20167 SARROLA-CARCOPINO

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

POUR AVIS, Le Président.

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI – Paul CUTTOLI – Louis-Valéry VERGEOT**  
Notaires associés  
6, Bd Sylvestre Marcaggi  
20000 AJACCIO

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Louis-Valéry VERGEOT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle "Henri PINNA, Joseph MELGRANI, Paul CUTTOLI et Louis-Valéry VERGEOT", titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO, 6 Boulevard Marcaggi, le 4 mai 2020 a été constituée une **société de participations financières de profession libérale de notaires par actions simplifiée** ayant les caractéristiques suivantes :

Objet social : La prise de participations dans des sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé et aux sociétés de participations financières de professions libérales ou relevant du livre II du Code de commerce lorsque ces sociétés ont pour objet l'exercice de la profession de notaire et la gestion de ces participations.

#### **Dénomination : PROXIMU**

Siège social : AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf années.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)  
Les apports sont en numéraire.

L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

**Président : Monsieur Philippe Antoine Pierre ROMBALDI**, demeurant à AJACCIO (20000) 9 Boulevard Roi Jérôme est désigné en qualité de président pour une durée indéterminée. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, Le notaire.

SCP MORELLI-MAUREL & Associés

7, Rue Maréchal Ornano

20000 AJACCIO

Tel : 04.95.21.49.01 – Fax : 04.95.51.27.73

Email : [contact@corsicalex-avocats.com](mailto:contact@corsicalex-avocats.com)

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION

Au plus offrant et dernier enchérisseur, au Palais de Justice d'AJACCIO, sis 4 Boulevard Masseria, le :

**MERCREDI 8 JUILLET 2020 à 8 HEURES 30**

Département de la Corse du Sud, sur la commune d'AJACCIO, lieu-dit « Aspretto », en la copropriété cadastrée AH 180 (26a 56ca),

- le lot n°63 : Un local situé au 1er sous-sol du bâtiment, à usage de dépôt et réserve,

- le lot n°65 : Un local commercial situé au rez-de-chaussée du bâtiment au centre avec jouissance privative d'une partie du toit terrasse de l'avancée du bâtiment en façade ouest, au droit de ce local, sur une largeur de 5,50 mètres environ.

- le lot n°66 : Un local commercial situé au rez-de-chaussée du bâtiment à droite avec jouissance privative d'une partie du toit terrasse de l'avancée du bâtiment en façade ouest, au droit de ce local, sur une largeur de 5,50 mètres environ.

Étant précisé que les lots n°65 et n°66 ont été réunis et transformés en lots d'habitation selon procès-verbal d'assemblée générale en date du 24 juin 2002 et que l'accès du lot n°63 se fait par les lots n°65 et n°66.

**Mise à prix : 280.000 €uros**

Avec faculté de baisse de mise à prix à la somme de 210.000 €uros en cas de carence d'enchères.

Visite des lieux par le Ministère de la SCP ROBERTO RUDI

(Tel : 04.95.20.93.72)

Le : **mardi 9 juin 2020 de 10 h à 12 h**

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés", et déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire.

(Biens plus amplement décrits aux plans cadastraux, documents hypothécaires, et au procès-verbal dressé par Huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. " Morelli-Maurel & Associés", pour consultation).

**ÉTANT NOTAMMENT PRÉCISÉ :**

\* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'AJACCIO,

\* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au cabinet de la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés", 7 Rue Maréchal Ornano à AJACCIO,
- Au Secrétariat Greffe du Tribunal Judiciaire d'AJACCIO.

▪ Site internet :

<http://www.encheresjudiciaires.com>

Fait et rédigé à AJACCIO,

le 27 Avril 2020

**POUR EXTRAIT.**

**(2019504)**

Étude de Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI et Emmanuel CELERI, Notaires à AJACCIO (Corse du Sud)  
3 Cours Général Leclerc

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Philippe ROMBALDI, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle "Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI et Emmanuel CELERI, notaires associés", titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO, 3 Cours Général Leclerc, le 7 mai 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

**La dénomination sociale est : VICHALA.**

Le siège social est fixé à : AJACCIO (20000) Les Résidences du Parc Lucie, Chapelle des Grecs, Le Murano.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Les apports sont en numéraires.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

**Premier gérant : Madame Laurence Dominique BERNARD**, épouse de Monsieur Stéphane Félix Jérôme CUSTOT, demeurant à VERBIER (SUISSE) Route du Golf 51b Chalet Jade. Les fonctions de gérant sont d'une durée illimitée. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

**Pour avis. Le notaire.**

Maître Philippe GAILLOT-BARTOLI

Avocat au Barreau d'AJACCIO

10 Avenue de Paris

20000 AJACCIO

## FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location gérance consentie par la **société SARL OPEN OUT 2A** Société à responsabilité limitée, au capital de 100 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS AJACCIO 793 930 876, dont le siège social est situé 74 Rue Cardinal Fesch 20000 AJACCIO représentée par Monsieur Emeric NARELLI en sa qualité de Gérant dûment habilité par assemblée générale

**Qui Avait confié à :**

**Madame Noémie OLIVESI**

Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS AJACCIO 848 118 972

Née le 30 mars 1995 à Grasse (06)

Demeurant les Collines d'Aspretto, Le Panorama,

C2 Résidence Théodora 20 090 AJACCIO

Célibataire

Un fonds de commerce de prêt à porter,

accessoires, maroquinerie, chaussures, articles de modes, connu sous l'enseigne « **WHY NOT** » situé 74 Rue Cardinal Fesch 20000 pour lequel le bailleur est inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO sous le numéro 793 930 876 et à l'INSEE sous le numéro SIREN RCS AJACCIO 793 930 876 00016 code APE 4771Z A pris fin à l'extinction du terme prévu au contrat soit le 31 décembre 2019.

**Pour unique avis signé le locataire-gérant.**

Maître Philippe GAILLOT-BARTOLI

Avocat au Barreau d'AJACCIO

10 Avenue de Paris

20000 AJACCIO

## AVIS DE CESSIION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à AJACCIO du 3 mars dûment, enregistré au Service des Impôts d'AJaccio le 13 mai 2020 **La société SARL OPEN OUT 2A**

Société à responsabilité limitée, au capital de 100 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS AJACCIO 793 930 876, dont le siège social est situé 74 Rue CARDINAL FESCH 20 000 AJACCIO représentée par Monsieur Emeric NARELLI en sa qualité de Gérant dûment habilité par assemblée générale

**A CEDE À :**

**Madame Noémie OLIVESI**

Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS AJACCIO 848 118 972

Née le 30 mars 1995 à Grasse (06)

Demeurant professionnellement 74 Rue Fesch 20000 AJACCIO

Célibataire

**Un fonds de commerce de prêt à porter, accessoires, maroquinerie, chaussures, articles de modes, connu sous l'enseigne « WHY NOT »**

situé 74 Rue Cardinal Fesch 20000 AJACCIO pour lequel le vendeur est inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJaccio sous le numéro 793 930 876 et à l'INSEE sous le numéro SIREN RCS AJACCIO 793 930 876 00016 code APE 4771Z situé 74 Rue Cardinal Fesch 20000 AJACCIO au prix de **30 000 euros** (TRENTE MILLE EUROS), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 25 000 euros ;

- aux éléments corporels, pour la somme de 5 000 euros.

- SANS MARCHANDISE

Le CESSIONNAIRE a eu la propriété à compter du 3 mars 2020 et la jouissance du fond à compter rétroactivement du 1er janvier 2020.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités **au Cabinet de Maître Philippe Gaillot-Bartoli, Avocat au barreau d'AJaccio domicilié 10 avenue de Paris, 20000 AJACCIO.**

**Pour avis**

## CADEC - CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA CORSE

Société Anonyme au capital de 5.001.240 Euros  
Siège social : 6, Avenue de Paris  
Résidence Diamant III  
20000 AJACCIO  
RCS AJACCIO B 321 777 021

## CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT PERMANENT

Suivant notification en date du 22/04/2020, **Monsieur Vincent MANSUY**, demeurant à PARIS (75018) 78 Bd Barbès, a été nommé en qualité de représentant permanent du CRÉDIT COOPÉRATIF (Actionnaire et Administrateur) au sein du conseil d'Administration de la Société Cadec-Caisse de Développement de la Corse, en remplacement de **Madame Elisabeth ALBERT** partante.  
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AJACCIO.

**Pour Avis**  
**Le Président du Conseil d'Administration**

**Maître Philippe GAILLOT-BARTOLI**  
Avocat au Barreau d'Ajaccio  
10 Avenue de Paris  
20000 AJACCIO

**RÉSIDENCE TOMASTELLA**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : Parc d'activité de Mezzavia  
Stagnacciu  
20090 AJACCIO  
837 875 889 RCS AJACCIO

## MODIFICATIONS DIVERSES

Aux termes d'une délibération en date du 24 avril 2020, l'Assemblée Générale Mixte a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de construction, promotion et vente de lots immobiliers, en l'état futur d'achèvement ou après terminaison, accessoirement la location des logements et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,
- qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

**Pour avis La Gérance**

**SCPA MORELLI MAUREL & ASSOCIÉS**  
Avocats  
BP 203 - DIAMANT III - 2 Avenue de Paris  
20179 AJACCIO CEDEX

## AVIS DE CESSION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Ajaccio en date du 04.05.2020 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'Ajaccio le 07 mai 2020 dossier 2020 00013102 référence 2A04P31 2020 A00442 **Me Jean-Pierre CELERI**, demeurant et domicilié 22 cours Napoléon 20000 AJACCIO agissant

en qualité de liquidateur judiciaire désigné à cet effet par jugement rendu le 4 novembre 2019 par le Tribunal de commerce d'AJACCIO, de la **Société FOURNIL DU HAUT TARAVO**, société à responsabilité limitée au capital de 7 000 euros, ayant son siège social Quartier Nocelli - 20134 PALNECA, immatriculée au RCS AJACCIO sous le numéro 525 357 265,

### A VENDU À

**Monsieur Gilles GIALLOLACCI**, né le 21 août 1974 à PERPIGNAN, demeurant Lieudit Calinto 20190 AZILONE AMPAZA, de nationalité française, agissant pour le compte de la SAS LA MI DO RE BOULANGERIE RCS AJACCIO en cours ayant son siège social Avenue Guillaume Tollinchi 20190 SAINTE MARIE SICHE

Un fonds de commerce sis et exploité à Avenue Guillaume Tollinchi 20190 SANTA MARIA SICHE, en nature de « fabrication et vente au détail de produits de boulangerie et de pâtisserie » pour l'exploitation duquel la société était immatriculée au RCS d'AJACCIO sous le N° 525 357 265.

### Ledit fonds de commerce comprenant :

- La clientèle y attachée ;
- Le droit pour le temps qui reste à courir au bail ainsi que le droit au renouvellement du bail.

- Les agencements et le mobilier commercial, décrit au PV d'inventaire, L'entrée en jouissance a été fixée au 04.05.2020. La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 45 000 €uros (quarante-cinq mille euros), se décomposant comme suit :

- Eléments corporels : 40.000 €
- Eléments incorporels : 5.000€

Les éventuelles oppositions seront reçues en l'étude de Maître Jean-Pierre CELERI es qualité de liquidateur 22 Cours Napoléon 20000 AJACCIO, dans les dix 10 jours suivant la dernière en date des publications légales.

**Pour insertion.** (20200077)

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 25 février 2020 à PORTO VECCHIO, il a été institué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

### Dénomination sociale : GIAFFERI & FILS

Capital : 1.000 euros correspondant à 100 parts sociales de numéraire libérées intégralement de leur valeur nominale de 10 € chacune.

Siège social : Hameau de Saparelli, 20146 SOTTA

Objet : la réalisation de travaux de menuiserie métallique et serrurerie  
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

**Gérance** : la collectivité des associés nomme comme premier gérant **Monsieur Anthony GIAFFERI**, né le 8 septembre 1984 à PORTO-VECCHIO (CORSE-DU-SUD), domicilié Hameau de Saparelli pour une durée illimitée.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO.

**Pour insertion.**  
**Liria PRIETTO Avocat**



## AVIS D'INFORMATION

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

**COLLECTIVITÉ DE CORSE**  
22 Cours Grandval - BP 215  
20187 AJACCIU Cedex 1

Tél : +33 495516464 - Fax : +33 495516621  
Courriel : [commande.publique@isula.corsica](mailto:commande.publique@isula.corsica)  
Adresse internet : <https://www.isula.corsica>  
**Objet du marché : Fourniture et livraison de deux broyeurs de branches à moteur thermique.**  
**Numéro de référence : 2020-3DEP-0131**  
**Date limite de remise des offres : 04/06/20 à 15h00**

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : <https://marchespublics.isula.corsica/>  
Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 Mai 2020



## AVIS D'INFORMATION

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

**COLLECTIVITÉ DE CORSE**  
22 Cours Grandval - BP 215  
20187 AJACCIU Cedex 1

Tél : +33 495516464 - Fax : +33 495516621  
Courriel : [commande.publique@isula.corsica](mailto:commande.publique@isula.corsica)  
Adresse internet : <https://www.isula.corsica>  
**Objet du marché : Organisation des Assises de la Jeunesse 2020 et 2021.**  
**Numéro de référence : 2020-8DJS-0079**  
**Date limite de remise des offres : 04/06/20 à 12h00**

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : <https://marchespublics.isula.corsica/>  
Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 Mai 2020

Selon l'arrêté n°2A-2019-12-20-001 du 20 décembre 2019 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le prix de la ligne de référence des annonces légales pour l'année 2020 est fixé au tarif de base de 4,07 € pour la Corse-du-Sud et la Haute-Corse.

# L'épidémie : parenthèse ou rupture ?

« *Non inadvenir, en tous lieux.*

*Rassemble-toi*

*Tiens »*

Paul Celan

« *Le roi est nu* », dit l'enfant dans le conte d'Andersen. Sous ses oripeaux étatiques, le pouvoir est dénudé ; la couverture symbolique d'ascendance s'est déchirée. On a quitté brutalement le modèle économique et sa logique d'accumulation et d'accélération pour le réel, un réel qui résiste en nous obligeant à nous immobiliser, à stopper toute activité rentable, quitte à se retourner vers l'ennui de ne rien faire.

## Des évidences brouillées

Nous sommes confrontés à un événement où les évidences se perdent, se brouillent. Nous allons rejoindre Merleau-Ponty, qui nous conseillait de ne pas consentir à être à l'aise avec nos évidences : Il nous faut les changer, les remettre en cause par un double regard, lointain et proche. Nous voici en face d'une diète contrainte : loin d'un bavardage inauthentique, murés dans le silence, ce silence dans lequel la vie ne s'occupe plus que de la vie, et qui nous incite à méditer, à ralentir loin des rôles sociaux, en un mot à l'écouter. Dans l'histoire de l'humanité, l'internement sert généralement à soigner, à guérir. Mais aujourd'hui, il sert à empêcher la maladie d'être publiquement visible. Chacun est sollicité pour exercer sa propre police, en déterminant lui-même la frontière entre ordre et désordre. Ayant à juger qui est indésirable, l'individu devient le lieu et l'instrument du partage entre le raisonnable et le déraisonnable, le possible et le nécessaire.

## Avec le confinement la proximité contamine

Le confinement, c'est une protection renversée : ce n'est plus le lointain, l'étranger, l'ailleurs qui fait peur, mais le proche, le voisin, celui ou celle qui vit avec vous. La proximité contamine, la mise à distance s'opère sur le plus proche : celui qu'on met en quarantaine c'est soi-même et ses proches. Cette bataille à front renversé, ce basculement entre le

proche et le lointain, auront des conséquences importantes, inappréciable aujourd'hui. Ce qui est sûr, c'est que dans l'histoire de l'humanité, les grandes catastrophes sanitaires (la peste, le choléra.) ont été suivies de bouleversements profonds. S'il n'est pas sûr qu'une fois l'épidémie éteinte, le pouvoir politique transforme son fonctionnement dans le court terme, il est vraisemblable qu'à moyen terme, nous changerons notre style de vie.

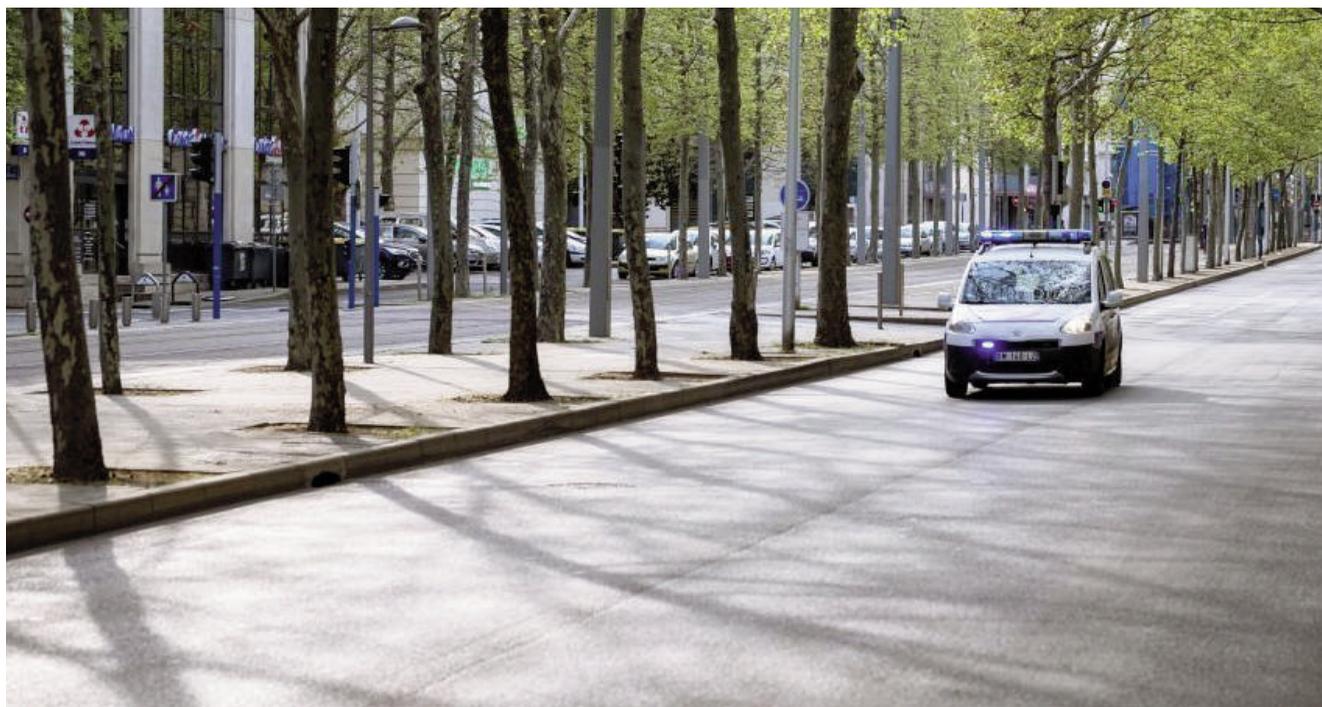
## Un ordre sanitaire rigide qui impose sa loi

Un constat s'impose d'ores et déjà : la médicalisation de la vie grandit. La médecine prend de plus en plus d'importance dans les sciences humaines. Le statut de « *malade* » devient central dans la société. Le discours médical se transforme, entre assistance et savoir, entre le visible et l'énonçable. Surtout, la médecine participe à la construction d'une économie déterritorialisée, déconnectée du local. L'obsession des chiffres, pour ce qui peut se mesurer, se comptabiliser, gomme le qualitatif, l'émotionnel. La politique se pense à travers la loi du nombre. C'est la première fois dans l'histoire des grandes épidémies que la médecine impose un confinement à toute la population, à une population saine, et l'oblige à se mobiliser pour adopter des comportements normalisés, conformes au discours médical. Le temps social est suspendu, sous l'emprise de gestes mécaniques destinés à maintenir un ordre sanitaire rigide. Ce qui dissout le lien social, ce n'est pas, cette fois, une quelconque

désobéissance, mais la norme de l'État lui-même. On se rendra compte sans doute plus tard, ultérieurement, du rôle fondamental de l'inconscient dans de tels rapports sociaux : les conflits, les mécontentements, les systèmes de signification, sont bouleversés. Ne serait-ce que parce que le confinement, quelle que soit sa durée, nous interdit de nous situer dans le temps. La place de chacun est fixée selon l'ordre médical, qui détermine la nécessité : certains le vivent comme une peine de mort (cf. la situation des femmes victimes de violences conjugales). Les nœuds sont resserrés, de plus en plus, entre confinement, immobilisation et sanctions, vis-à-vis de ceux qui se situent aux marges du système.

## L'humanité : un « *reste* » dans le monde

L'humanité aime à penser, avec Descartes, qu'elle est au centre de l'univers. Et pourtant, la science lui démontre sans cesse le contraire. Ce n'est pas toujours le genre humain qui conduit la farandole : il arrive, comme aujourd'hui, que nous nous sentions alors comme un « *reste* » dans le monde. Le risque majeur, c'est alors d'abandonner la lutte collective pour se réfugier dans la peur individuelle. Or la maison est rarement un lieu politique, un espace de luttes sociales, d'autant que la majorité des États organise un « *état d'exception* » permanent qui leur permet de cantonner leurs citoyens dans une vie purement biologique (comme le montrent les analyses de Michel Foucault sur le « *bio-pouvoir* », ou



celles de Giorgio Agamben sur la « *vie nue* »). Si nous laissons faire, si nous ne sommes pas capables de rupture avec ce maintien continu des inégalités sociales, si nous ne nous rebellons pas, si nous cessons d'occuper les places et les rues, si la peur prend peu à peu la place de la lutte, la technique, et notamment la technique médicale, reprendra ses droits. Nous devons lutter contre la loi inhumaine d'une anarchie destructrice des rapports sociaux progressistes. Mais il ne faudrait pas que ce soit pour construire une société où le seul bien commun sera de respecter des consignes de propreté. L'épidémie est en voie de devenir un objet, une forme indéfinissable mais objectivée, quantifiable. Cet épisode nous révèle, s'il en était besoin, le lien entre les

progrès de la science médicale et biologique et les méthodes du pouvoir, et notamment comment le savoir est devenu un véritable pouvoir.

### Sortir de la violence arithmétique

L'État est de retour, certes, mais sans le droit, avec de simples normes comportementales qui fonctionnent à court terme. Sous couvert de nous protéger de la mort, le pouvoir nous dispense de la vie. Profitons du temps « *perdu* » pour penser notre avenir autrement, autour d'un bien-être qui ne soit pas simplement une survie hygiéniste. Le monde traverse une contradiction imprévue, inédite, entre le besoin irrépressible du capitalisme d'accumulation de biens, de

produits, de mobilité, de vitesse, d'accélération, en un mot une logique d'insatiabilité, et le ralentissement sanitaire actuel destiné à durer et à se reproduire.

Le marché est incapable de nous tenir en bonne santé et de garantir notre bien-être. Il nous faudra sortir de la violence arithmétique, quantitative, incivile, autoritariste. Sans cette « *conversation démocratique* » (dont parlent A. Ogien et Sandra Laugier), nos voix privées seront muselées, inutiles, associées au superflu. Il nous faudra maîtriser cette grande liberté intérieure qui permet de faire face à l'adversité. Méditons sur cette formule de Spinoza : « *Bien faire et se tenir en joie* ».

• Francine Demichel



**INSEME**  
association

La plateforme d'information et de solidarité de la communauté Corse sur internet dédiée à la préparation d'un déplacement médical sur le continent.

consultez [www.inseme.org](http://www.inseme.org)

N°Vert 0 800 0 0 7 894

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

# Quando Aiacciu si conta nantu à e reti suciali...

Nata in u 2014 da una voglia d'Alanu Peraldi è François Romei, una pagina facebook « *tu es ajaccien et fier* » permette à milia d abitanti di a Cità Imperiale è d'altrò, di sfuglià centu anni di a so storia.....



Si sà, ch'in Aiacciu cum'è da per tuttu in Corsica, a memoria hè sculpita ind'e e petre ma dinò, à tempu, in qualcosa ch'un si pò micca materializà. Hè ghjè nantu à stu filu ch'ella si mantene a storia. À l'iniziu ci era una passione, ghjustamente di a cità d'Aiacciu, a so storia, a so memoria, i so quartieri. Alanu Peraldi, monda cunnisciutu in u mezu di e bucce è ancu di u ghjocu à ballò (eternu sustenidore di l'ACA !), face parte, cum'è d'altri, d'issa generazione, guasgi una di l'ultime, chì hà cunnisciuta l'anima di u vechju Aiacciu, chì hà vistu cresce i palazzi unu à unu, caccia tutti sti bastimenti unu apressu à l'altu, sparisce dinò ci vole à dilla, ciò chì facia l'anima di i lochi... Ma tenia sempre in core à ellu, un pocu-assai- d'issu stintu aiaccinu. Ghjè à partesi di a so memoria è cù uni pochi d'amichi passionati quant'à ellu-Patrick Battini- chì hà publicatu libri è creatu a pagina « *Aiacciu, una cità, una storia* » o François Romei, chì porta a so manu à à pagina (filmetti è ritratti) ch'ellu hà avutu l'idea sei anni fà, di

creà una pagina facebook dedicata à a so cità. « *Quando ellu hè sparitu u me ziu Jeannot Schiavo, spiega l'Aiaccinu, primu guida, aviu uni pochi di ritratti. Ellu avia scrittu un libru « Mr Jeannot » induve mintuava e so cunniscenze di a Cità Imperiale, i so ricordi zitellini, è tanti altri. In sti tempi quì, Facebook ùn avia ancu u successu ch'è noi li cunniscemu oghje, ma a sapiu ch'ellu pudia esse un anese impurtante per fà passà qualcosa. Masimu a memoria di a nostra cità... »*

## Sfuglià un seculu di a storia d'Aiacciu

Sicura chè d'altre pagine esistianu nantu à e rete suciale cum'è « *Ajaccio, une ville, une histoire* » cù ritratti ma dinò riporti anziani. Alanu, ellu, hà vultu fà lu à modu soiu. L'idea face a so strada per sbuccà, prestu, prestu, nantu à una dinamica chì li face piglià un'altra dimensione. « *A ghju pigliatu ritratti ch'eu t'aviu, Aghjusta Alanu Peraldi, dopu aghju dumandatu à publicà ne d'altri, di Patrick Battini (hà*

*scrittu libri nantu à Aiacciu), è l'affare hè statu principiatu... »* Cusì, si puderà, oghje, sfuglià à traversu centenaie di ritratti, un seculu di a storia d'Aiacciu cù primi ritratti in u 1902 nantu à a piazza à u Diamante (chì si chjamava à l'epica a Piazza Bonaparte). Da iss'epica quì sin'à d'avà, si pò scopre un vechju seminariu, l'ospidale militariu u vechju Aiacciu, a stretta Fesch, u corsu Napuliò (chì si chjamava u corsu Santa Lucia). U tuttu da i Sanguinari sin'à l'entrata d'Aiacciu (Dopu à u giratoghju di Castelvechju). « *A pagina hà cunnisciutu subbitu un successu maiò chè a ghjente mettia i so cumenti, cuntava ricordi è tante sturiette. Avemu 4000 persone, d'Aiacciu, u circondu, di Corsica è ancu d'altrò. Ricevu cumenti di Corsi chì stanu in Tailanda, Austria, Madagascar... »* U più bellu ritrattu ? « *Saria quelli di a statula di Napuliò, chì era à a merria è chì hè stata purtata à u Casone quandu ci hè statu l'inaugurazione di a piazza di u Casone in u 1938.* » In tantu chè sustenidore di l'ACA, l'Aiacciu hà dinò pustatu ritratti di u Jean Lluís (accessione in prima divisione) è di u Grisby induve in u 1910, fù creata a squadra bianca è rossa... In fine, in tempi di u cunfinamentu, Alanu è i so amichi di l'altre « *pagine* » anu vultu rende umaggiu à Tino Rossi. Cusì, u 19 d'aprile, anniversariu di u famosu cantadore, un mazzulu di fiori hè statu messu davanti à a so porta à u 45 di a stretta Fesch. Dopu, ma rispettendu e cunsigne sanitarie. A pagina d'Alanu Peraldi, ella cuntinueghja à fà a so strada... Per prova, un tiru à l'imbuscu serà fattu issu vennari per rigalà a 4000a parsona à entre nantu à a pagina. Per cuntinuà à sfuglià a storia di a cità Imperiale...

• F.P.

# Canzunetta : le talent créateur d'Alice Chanson

**Cette jeune ajaccienne au parcours artistique atypique confectionne de très beaux bracelets en perles japonaises. Une passion révélée sur le tard qu'elle cumule avec l'enseignement du...chinois.**

Des couleurs vives, brillantes, des perles japonaises-myuki ou tila- qui s'entrelacent autour d'un fil tissé et un savoir-faire qui donne déjà des résultats, nous sommes dans l'univers créatif d'Alice Chanson, une jeune ajaccienne qui a ses racines dans le Cap Corse. Petite fille d'enseignants, c'est pourtant cette voie qu'elle a emprunté au terme d'un cursus scolaire passé à Ajaccio. Avec déjà une prédilection pour l'art et plus particulièrement l'art pictural. Alice en effet choisi

en Corse. *« C'est ma deuxième année d'enseignante, rajoute-t-elle, il y avait peu de professeurs de chinois en Corse et pourtant la demande est là. Nous sommes trois à exercer, un en école privée, deux en publique. J'alterne entre Ajaccio et Bastia. »*

Les bijoux ? *« Je n'y songeais pas vraiment. Mais j'ai toujours été très manuelle. Le chinois, dans son écriture, qui est très picturale, a été un élément déclencheur. Ma filleule faisait des bracelets en perle. Je m'y suis mise l'an dernier. »*

La jeune femme crée, ainsi, une page instagram « Canzunetta » *« Au collège, on m'appelait ainsi par rapport à mon nom, sourit-elle, j'ai trouvé cela joli et je me suis lancée. »* et se lance dans l'aventure. Les bracelets sont entièrement faits à la main avec des perles japonaises disposées sur un fil et terminées par un fermoir en acier inoxydable. *« C'est avant tout un plaisir, j'essaie d'innover mais les gens choisissent, le plus souvent les couleurs. Je peux, également mettre des prénoms... »*

Durant le confinement, Alice a mis à profit l'arrêt des activités -hormis le télétravail- pour continuer dans cette voie et se vouer à la fabrication. *« Je suis très surprise, j'ai eu beaucoup de demandes, les gens sont très contents. On le doit peut-être aussi aux réseaux sociaux (NDLR : page Instagram et page Facebook). Il est vrai que les prix sont assez abordables (10 et 20 euros la pièce), et le style plaît beaucoup. Les bracelets peuvent*



*être portés à la plage et même dans l'eau... »*

La jeune femme a pu façonner un stock pour la période estivale. Et si elle reprendra le chemin des collèges et lycées à compter de septembre, elle poursuivra, parallèlement, dans cette voie où elle a su trouver une autre expression...

• Ph.P.



l'enseignement et plus particulièrement les langues. Et c'est finalement dans le... Chinois qu'elle a trouvé sa voie. *« Je n'étais pas spécialement une élève modèle, souligne l'intéressée, plutôt bonne en langue mais les perspectives étaient assez limitées pour ce qui est des langues courantes. J'ai opté pour le chinois et ce fut une véritable passion. »*

## De l'enseignement à la création...

Sept années d'études dont une à Taiwan, ont permis à la jeune femme de découvrir cette langue très picturale dans son écriture. Titulaire d'une licence de chinois (après une autre en LEA), elle a pu trouver un poste l'an dernier

### Canzunetta-Alice Chanson

Adresse : 20 rue Fesch Ajaccio

Tel : 06-42-51-64-32

Contact Facebook et Instagram

Série TV « # paese »

# Pour rire, pour sourire...

Un peu d'air frais, de gaité, d'humour ça fait du bien ! Alors, merci à la série « # paese », diffusée sur Via Stella, qu'on va retrouver à la rentrée et dont on a pu goûter le sel, en prologue, en ce début mai, en amuse-bouche comme il est de bon ton de le dire dans les restaurants qui ne se prennent pas pour de la roupie de sansonnet !



« # paese », rythme de diffusion quotidien. En scène : quatre duos. Des échanges vifs : chaque épisode dure sept minutes. Lieu ? Le village de Caracuta qu'il est inutile de chercher quelque part entre Bastia et Ajaccio, puisqu'il n'existe pas dans la réalité... mais qui pourrait à peu de chose près être « vrai de vrai ». Epoque ? La nôtre, celle des nouvelles technologies avec réseaux sociaux

et téléphone mobile multifonctions. Tonalité ? La macagna si caractéristiques des relations insulaires, macagna qui joue sur les mots, les situations, les travers humains. La série est produite et réalisée par « Pastaprod » de Pierre-François Cimino, qui a déjà, entre autres, été aux manettes de « Casalone » et « Hôtel Paradisu ». Axe majeur d'« # paese » : des scènes de la vie villageoise, non dans un bled paumé, loin de la modernité, végétant entre désertification et désolation, mais dans un village auquel les actuels moyens de communications ont redonné du souffle en ramenant des habitants et des façons de vivre plutôt éloignées des conventions habituelles. Caracuta, en effet, revit, certes avec des hauts et des bas, mais aussi avec un indéniable tonus qui prouve qu'on ne doit jamais désespérer ! « # paese » s'inscrit donc non seulement dans une veine comique mais est empreint d'un optimisme bienvenu...

Du piquant, de la bonhomie qui n'exclut pas la raillerie « # paese » doit beaucoup à ses personnages qui apparaissent toujours en binômes à l'écran. Il y a Bonnie, bergère à la pointe de la gestion, mairesse de Caracuta. Bonnie (Coco Orsoni) est mariée à Claude, un pinzutu d'importation récente qui a du mal à s'acclimater à la campagne, et gagne sa vie par le télé-travail. Claude forme avec sa femme le seul couple de la série. Il y a Jojo (Pierre-Laurent Santelli), bricoleur hors pair, homme à tout faire du village, qui donne la réplique à Loulou, prototype du glandeur aussi exaspérant que sympa (Sébastien Casalonga). Il y a Orlandu (Guy Cimino) en patriarche très geek qui a fait appel à Saveria (Serena Leca) pour tenir son ménage. Père de Bonnie il est l'ex-maire, poste électif transmis en héritage. Il y a Luisa (Danae Sepulcre-Nativi) et Mona, sa jumelle (Delia Sepulcre-Nativi). L'une est sérieuse, ordonnée, assez écolo. L'autre est fofolle, artificielle, étudiante prolongée à Corte. L'une et l'autre, sœurs dans la vie, sont les révélations de la série. Elles ont du peps et de la répartie. Elles sont chipies et attendrissantes. Les sketches sont réalisés en plans-séquences sur un tempo bien frappé. L'ensemble est dynamique. Drôle... en langue corse. A vos postes !

• Michèle Acquaviva-Pache

## Comment avez-vous constitué vos binômes de personnages ?

On a voulu représenter un panel de la société corse en misant sur des personnages contrastés pour créer du conflit déclencheur d'humour. Ces personnages appartiennent à des milieux sociaux et à des catégories d'âge différents ;

## Qu'apportent les nouvelles technologies à Caracutu ?

Grâce aux réseaux sociaux et aux textos elles sont des moyens de communication donnant la note de modernité. Elles permettent aussi d'exercer une activité à distance. Les textos, en outre, peuvent s'incruster sur l'écran.

## Ces scènes de la vie villageoises ne risquent-elles pas de verser dans la caricature ?

Aucunement, car on ne fait pas du village un fantasme. D'ailleurs on y vit comme on vivrait en ville ! En élargissant cette constatation on vit en Corse comme sur le reste de la planète. On est dans le local et l'universel. Le village, dans notre série, sert juste de coquille et les thèmes qui agitent les gens ressemblent à ceux de leurs contemporains partout dans le monde.

## Qu'est-ce qui vous a guidé dans le choix des décors ?

Tous correspondent aux caractères des personnages. Le vieux geek se fiche de son intérieur et c'est ce que reflète le décor qui est le sien. Les jumelles habitent leur maison familiale qu'elles ont personnalisée en apportant leur touche. Jojo évolue dans un désordre qui lui est caractéristique. L'appartement de Bonnie paraît sortir d'un magazine spécialisé. Quant aux lumières elles sont là pour créer des ambiances qui changent au cours des jours.

*« En 45 secondes difficile d'écrire des sketches qui font rire ! Il faut aller à l'efficacité et s'appuyer sur des thèmes qui s'adressent à tous, y compris hors de Corse. »*

Pierre-François Cimino, producteur et réalisateur.

## Le débit des acteurs est très rapide. Est-ce pour cette raison qu'en septembre « #paese » sera sous-titré en français ?

On veut toucher le public le plus large et n'exclure personne d'où des sous-titres en français.

## Votre style de comique ?

On joue sur la macagna même si l'humour de la série repose sur une structure très classique. En 45 secondes difficile d'écrire des sketches qui font rire ! Il faut aller à l'efficacité et s'appuyer sur des thèmes qui s'adressent à tous, y compris hors de Corse. Sur le plan du comique je pense que la langue corse en elle-même apporte une indéniable originalité.

## Dans « #paese » le jeu des comédiens est essentiel. Le casting a-t-il été aisé ?

On a pris le temps de tester les binômes de comédiens pour vérifier leur degré de complicité. On a pratiquement organisé des sortes de



speed datings pour s'assurer que nos duos fonctionnaient bien. On s'est aperçu que si on obtenait ce résultat c'était parce qu'ils se connaissaient bien dans la vie réelle, qu'ils avaient ensemble leurs habitudes, qu'ils se chamaient... Pour ce qui est des jumelles, qu'elles soient sœurs dans la réalité, était un atout évident.

## Vos thèmes de prédilection ?

On traite de tout mais notre thème principal est la dichotomie ville-village. En plus on ne s'interdit rien : politique, sexe, écologie...

## Quels sont vos auteurs ?

On retrouve des gens de l'équipe d'« Hôtel Paradisu » et des personnes qui ont le sens du comique et savent écrire court. A tous on soumet un cahier des charges très précis. Les auteurs sont rémunérés au sketch retenu.

## Vous-même formez un binôme avec Nicolas Pancrazi.

### Quels sont vos rôles respectifs ?

Je suis producteur et réalisateur. Je prends en charge la technique. Nicolas est cadreur, il coache et drive les comédiens ce qui est une mission primordiale. Sur les tournages il lui revient de gérer toutes les situations. C'est lui qui est responsable du jeu des acteurs.

## Qu'avez-vous retiré de votre expérience d'« Hôtel Paradisu », série de 32 épisodes de 13 minutes, que vous avez réalisé il y a peu ?

Cette série a duré six saisons, diffusées à un rythme hebdomadaire. Elle a été pour moi l'occasion d'apprendre à évoluer afin que le public ne se lasse pas. « #paese » propose un rendez-vous quotidien, c'est là un nouveau défi à relever ! « Hôtel Paradisu » m'a permis de me roder.

## « #paese » est-il exportable ?

Avec « Raph et Max » qui reposait sur un aspect visuel on a reçu un bel écho à l'extérieur. Cette série a été achetée par plusieurs TV. « #paese » sera peut-être plus difficile à exporter à cause de la barrière de la langue.

## Qui a composé la musique de la série ?

Paul Mac Daniel. Il a réussi un thème mélodique qui reste en tête. A son actif également : le mélange mandoline-guitare électrique qui fait tilt.

• Propos recueillis par M.A-P

# Yannick Jaulin : la langue du coeur comme outil de résistance

Poète mais surtout conteur vendéen, Yannick Jaulin a fait de la langue, sa langue, son outil de travail. Dans son ouvrage « *Ma langue maternelle va mourir et j'ai du mal à vous parler d'amour* », issu d'un spectacle créé et qui se veut la continuité de son combat, il met en exergue la résistance des langues dites minoritaires face à l'uniformisation et la menace que représente le dogme d'une langue unique. L'occasion de se pencher sur une lutte qui unit bien des régions de l'Hexagone, toutes soucieuses de sauver leur langue et leur culture.



Le pointevin-saintongeais, vous connaissez ? Cette langue d'oïl, qui a des racines occitanes, (30% environ) fait partie des langues romanes. Si elle est encore parlée aujourd'hui, bien qu'en voie de disparition, elle le doit à tous ces hommes qui mènent un combat pour leur sauvegarde. Yannick Jaulin est de ceux-là. Comédien, écrivain, poète, c'est dans le rôle de conteur qu'il a choisi de lutter, mettant en exergue sa langue natale. Un combat de près d'un demi-siècle pour ce pur produit de l'éducation populaire.

« J'ai commencé à faire la collecte de chansons et de contes chez les anciens à l'âge de quinze ans, raconte-t-il, et j'ai toujours milité pour

la culture identitaire, en intégrant, notamment, l'Union Poitou-Charentes pour la culture populaire (UPCCP). On n'a jamais fait, chez nous, aucun inventaire de la culture populaire et de la richesse des peuples. On nous raconte une histoire qui n'est pas la nôtre, avec une langue qui n'est pas la nôtre. J'ai baigné dans ce moule et ne me suis intéressé qu'à ça toute ma vie ! »

## « Je suis monté sur une scène pour véhiculer le message des anciens »

Yannick Jaulin s'est imprégné de ses racines pour créer quelque chose qui ne soit pas folklorique. Professionnel depuis vingt-cinq ans, il met en place des spectacles, sur des scènes d'envergure nationale, où il véhicule à travers sa langue maternelle le message d'une résistance au dogme de la langue unique. « J'aime le français et je le parle mieux que le poitevin, rajoute l'artiste, mais c'est une langue de tête. La langue maternelle, c'est la langue des émotions. C'est aussi la langue d'une transmission qui va au-delà des mots. Un savoir-faire, une manière d'être et de penser. La connaissance des gestes liés à la nature a disparu dans les campagnes françaises parce que la transmission s'est arrêtée. C'est la perte d'une civilisation... Pour défendre ces idées, j'ai voulu faire un spectacle essentiellement sur ma langue en évoquant les éléments de la domination, de l'émancipation

et les émotions... » Dans ce spectacle duquel est issu l'ouvrage « *Ma langue maternelle va mourir et j'ai du mal à vous parler d'amour* », Yannick Jaulin évoque, dans le style satirique qui le caractérise, la rumeur persistante d'une France jacobine, héritière de la Révolution de 1789 et qui se replie sur elle-même au lieu de s'ouvrir. La définition du patois donnée en 1792 par le Dictionnaire de l'Académie française comme un « *Langage rustique, grossier, comme est celui d'un paysan, ou du bas peuple* » est malheureusement toujours d'actualité 250 après. « *Je suis monté sur une scène pour véhiculer le message des anciens, jamais en mon nom. J'utilise ma langue dans tous mes spectacles et j'ai même réussi à me faire une place dans la culture institutionnelle. Alors que j'ai commencé comme conteur chez moi. Je glisse, dans mes spectacles, des parties assez fines qui sonnent comme autant de messages. Chez moi, les gens ont du mal à comprendre pourquoi ça marche. Il y a tellement de déni de sa propre culture que les gens sont persuadés qu'elle n'intéressera personne...* »

Yannick Jaulin raconte, dans son spectacle, toute l'âme qui a bercé son enfance. « *J'aime tous les mots, ils servent de liberté aux humains. Ce sont des outils pour enraciner nos rêves. Le nationalisme les enferme...* »

• Ph.P.

[journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

# TOP

• **FABRICE BARLESI.** *Ce chercheur influent a été récemment nommé directeur médical de Gustave Roussy, premier centre européen de lutte contre le cancer.*

• **GILLES SIMEONI.** *Le passeport sanitaire qu'il a proposé obligerait les voyageurs venant sur l'île à présenter un test de dépistage négatif. Sans cela, ils ne pourraient rejoindre la Corse. L'opposition dénonce le green pass, mais le gouvernement ne ferme pas la porte.*

• **LA MAIRIE D'AJACCIO.** *Pour faire face au déconfinement elle a tout fait pour assurer la sécurité de ses agents et du public qui aura besoin de ses services.*

# FLOP

• **LE CERCLE DES GRANDES MAISONS CORSES.** *Son président met en relief le coup de grâce porté au tourisme par les virus dévastateurs.*

• **LES BOUTIQUES DE SOUVENIRS.** *La débâcle de la saison touristique semble bloquer leur lever de rideau.*

• **L'OFFICE DU TOURISME DE BASTIA.** *Il peut envoyer aux enfers le gouvernement auteur du confinement. Il lui a fait perdre 600 000 euros.*

## Carl'Antò I puttachji

### UNE ÎLE A SALUER

En France, beaucoup décrivent le nombre trop faible de tests de dépistages du coronavirus. Selon le dernier bilan de Santé Publique

France, seulement 330.000 tests ont été réalisés dans le pays, soit à peine 0,5% de la population. Un taux bas comparé à celui de l'Islande, où près de 10% de la population a déjà été testée. En même temps, l'île ne compte que 364.000 habitants. Il n'empêche que l'Islande est très en avance comparé au reste du monde, même vis-à-vis des pays avec une faible population. Deux fois moins de tests ont ainsi été réalisés au Luxembourg, qui ne compte que 613.000 habitants

### UNE FUMÉE QUI FAIT PROBLÈME

La commission européenne propose aux compagnies maritimes de réduire de 90% les émissions de dioxyde de soufre d'ici 2020. Ses membres ont souligné les conséquences néfastes des gaz d'échappement des navires sur la santé publique. En Corse, les compagnies maritimes affirment respecter les normes en vigueur, en dépit des très importantes émanations de fumées d'échappement constatées quand les navires manoeuvrent dans les ports. Elles se disent pour une réduction des émissions de gaz, à condition que l'Union européenne les aide à en assumer le surcoût. Une aide qui risque de tarder à venir.

### UN RÉVEIL A SOULIGNER

Il est sans doute une simple coïncidence mais on constatera que le réveil de la franc-maçonnerie en Corse se situe au début des années 70 alors que le phénomène nationaliste commence à se faire jour. Y-a-t-il eu, tout de suite, une tentative de rapprochement ? Rien n'est moins sûr et il faudra attendre l'après-Aleria pour que des contacts s'établissent et tout d'abord en Haute-Corse.

Jackie Lucchini révèle, dans un numéro de Kym consacré à la franc-maçonnerie, qu'un militant

de l'ARC, Ange-Marie Renucci, par ailleurs franc-maçon, entreprend un tour de France des loges du Grand Orient de France pour y exposer le problème corse.

Pendant ce temps les contacts se multiplient entre loges insulaires et mouvements nationalistes et il n'est pas exclu que les francs-maçons aient pris des idées chez les tenants de « l'Autre Corse » pour travailler au projet de statut particulier dont on a dit qu'il était leur œuvre même s'ils s'en étaient défendus, assurant qu'il y avait à son origine des militants socialistes. Oui mais il n'est un secret pour personne que les maçons ont eu dans la conception du premier statut particulier, celui à partir duquel a été créée l'assemblée de Corse, une part essentielle. L'Ordre continue d'ailleurs à travailler sur le problème corse, cherchant des solutions qui pourraient être acceptables et pour les nationalistes et ceux qui ne le sont pas. Aussi continue-t-il à tisser des liens avec les représentants des différentes composantes de la famille nationaliste. On le sait pourtant réticent aux thèses indépendantistes. Il estime en effet que la Corse n'est pas prête à faire le saut dans l'inconnu et que son maintien dans l'ensemble français est le seul garant de sa prospérité future.

### QUI SONT LES PARESSEUX ?

Dans une de ses éditions, l'hebdomadaire Le Point avait fait sa une avec ce titre : « Les Français sont-ils paresseux ? » Mais pourquoi seraient-ils paresseux ? Parce que, fait savoir l'hebdomadaire, « Ils multiplient les accidents de travail, et ils travaillent moins que leurs homologues européens. » Tout ça sur une bonne dizaine de pages et sans que les Corses, pourtant réputés champions de la paresse, soient cités une seule fois. A croire qu'ils ne sont pas Français ?

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Société : .....

Nom, prénom : .....

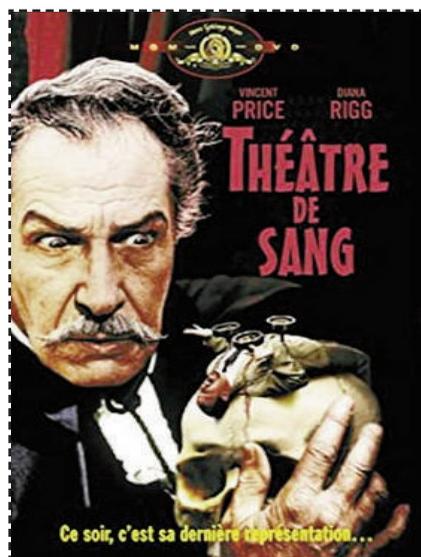
Adresse : .....

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement : CCM AJACCIO 10278 07906 00020738846 65  
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065  
BIC CMCIFR2A
- Je désire une facture

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 - 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63  
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

# La chute de la maison Usher

La décision de la cour constitutionnelle de Karlsruhe en Allemagne vient de jeter un fameux pavé dans la mare en rendant une décision iconoclaste selon les normes de la bien-pensance européenne, le cinq mai dernier.



La Cour constitutionnelle qui est unanimement respectée dans son pays, vient d'intimer la Banque Centrale Européenne de rester dans les limites du traité qui l'a instituée. Elle lui demande ni plus ni moins de démontrer dans les trois mois que sa politique de rachat des dettes des Etats n'aurait pas d'effets secondaires disproportionnés. Tu parles d'une gifle ! C'est toute la politique de renflouement des dettes de l'Europe du Sud dépensière, France comprise, par les pays vertueux de l'Europe du Nord qui est remise en cause. Madame Merkel fait le gros dos et la France regarde ailleurs. Un ange passe. « *Qu'on le découpe !* » eût crié pendant la disette de l'occupation, le tonitruant Jean Galtier-Boissière, le truculent patron du *Crapouillot*, lors de ses fameux dîners de rédaction, hélas de carême vu la période. Les crises s'empilent les unes sur les autres, un peu comme les crêpes appelées à célébrer la fin dudit carême. En revanche, s'il est de coutume de se costumer pour fêter l'événement

en question, on voit mal le déguisement que pourraient revêtir « *nos huiles* », sinon celui de l'Auguste.

Avec cette décision, il y a tout lieu de craindre qu'un trouble ne se fasse jour au sein de la direction de l'attelage et ne mette à mal la définition d'une politique économique commune de l'Union Européenne.

Ca tombe mal, mais en même temps cela vient à point si l'on peut risquer cet hardi paradoxe. Les projets pharaoniques de relance voulus par des pays qui n'en ont plus les moyens risquent tout simplement de ne jamais voir le jour, sinon au prix d'une reprise de la pression fiscale qui plongera irrémédiablement ceux-ci dans la plus grave récession depuis la crise de 1929. Lancées comme des ballons d'essai, les phrases de certains ministres, tous Diafoirus mâtinés d'Achille Zavatta, le célèbre clown, laissent à penser que l'on va s'attaquer maintenant à l'épargne populaire, dernier secteur ayant encore aujourd'hui échappé à la haine des incompetents et des jaloux. Alfred Jarry triomphe, Ubu est au pouvoir. L'avantage de cette situation difficile à imaginer pour un homme sobre, est qu'elle va accélérer la dégringolade des rêves au prix d'une catastrophe malheureusement, que l'on aurait pu éviter en restant sur les chemins de la raison, trop prosaïques pour les tenants du rêve éveillé qui prodiguent leurs leçons depuis assez longtemps déjà. C'est la minute de vérité.

Une certaine ironie se dégage de la lecture des commentaires qui ont accompagné chez les bien-pensants la décision britannique de

quitter le navire, en mettant à la hâte des canots de sauvetage à la mer les deux années précédentes : « *Les malheureux, ils ne savent pas ce qu'ils font, c'est la catastrophe qui les attend !* ». Il y a tout à parier au contraire qu'ils le savaient très bien. L'endurance au rêve est pire qu'un opium. *La réalité est rugueuse à étreindre*, a écrit Arthur Rimbaud. L'Europe va en faire l'expérience.

L'énoncé un peu patibulaire de ces quelques vérités sera certainement masqué par une sorte de replâtrage qui permettra d'en dissimuler les contours pour de ne pas affoler la population que l'on s'apprête à plumer. Pour autant, le diagnostic est là, et il faudra compter sur l'art de nos conteurs pour nous faire croire le contraire. On peut penser cependant que les prochaines échéances électorales vont s'en ressentir grandement. Cela est vrai tant au niveau national qu'au niveau régional. Dans Troilus et Cressida, Shakespeare fait dire à Achille : « *Regarde Hector comme se couche le soleil. La nuit étend sur la terre son aile de dragon mais mon épée à demi rassasiée est charmée de ce morceau friand.* » Et il plonge celle-ci dans le corps d'Hector. Qui est Achille, qui est Hector dans notre affaire ? Méditez cependant l'épithète : « *Liez son corps à la queue de mon cheval, qu'il soit trainé le long de la plaine.* »

Après la comédie, la tragédie. Le rideau se lève.

• Jean-François Marchi



**INSEME**  
association

La plateforme d'information et de solidarité de la communauté Corse sur internet dédiée à la préparation d'un déplacement médical sur le continent.

consultez [www.inseme.org](http://www.inseme.org)

N°Vert 0 800 0 0 7 894

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## Fitness

# A quand la réouverture des salles de sport ?

**Si certaines activités sportives ont repris, les salles de sport restent pour l'heure fermées.**

Même si on comprend tout à fait l'enjeu et les risques du déconfinement, on s'impatiente du côté des responsables des salles de sport en Corse. Pas question pour l'heure de rouvrir a bien stipulé le gouvernement. Le secteur touche pourtant un grand nombre d'adeptes. Plus de 4300 clubs de gym, plusieurs dizaines sur notre île, sont recensés. Questionnée sur le sujet Roxana Maracineanu a déclaré que les clubs de sport resteraient fermés au moins jusqu'au 2 juin. Pour la ministre des sports la reprise en intérieur n'est pas envisagée de sitôt afin d'éviter les risques de propagation du virus. Du côté des professionnels du sport on met pourtant en avant qu'en prévention, comme en traitement, la pratique sportive est une arme. Ils soulignent en effet qu'un très grand nombre de personnes en réanimation sont en surpoids ou obèses avec souvent un diabète ou une hypertension artérielle. Mais

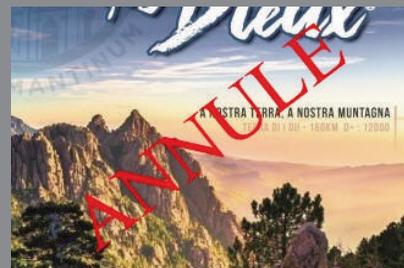
muscultation, remise en forme, TRX, gymnastique, abdos roller, trampoline, biking ... est fermée. « Face à la pandémie, il était logique et normal que nous fermions. On ne prend pas de risque avec la santé, elle est trop précieuse » explique-t-il, « mais aujourd'hui on s'énerve un peu car on se sent un peu oubliés, on est dans le flou total quant à la réouverture de nos salles ». En attendant, J.Murati s'est organisé en vue d'une reprise qu'il espère rapide. « Pour que les conditions sanitaires exigées soient réunies, j'ai modifié la disposition de mes appareils, j'ai prévu du gel pour les mains, des masques de protection et j'ai prévu un nombre de personnes réduit, par exemple 3 au lieu de 20, afin que chacun dispose de plus d'espace, au moins 1m30 entre chaque machine. Je prévois aussi, pour les cours collectifs, d'établir des protocoles de 4, de manière à ce qu'il y ait l'espace réglementaire. Chaque adhérent ne pourra accéder à la salle que sur rendez-vous. Cela permettra de bien gérer les flux et le surnombre, car la demande est importante ». Ce qui inquiète aussi José et de nombreux propriétaires de salles, ce sont les finances : « Sur la gestion des finances, ça devient très délicat. Pour l'heure je ne vis qu'avec les cotisations. Heureusement, des gens nous aident pour assurer le loyer qui est de l'ordre de 1500 € par mois en ce qui me concerne. Mon propriétaire a eu un joli geste en me faisant cadeau d'un mois de loyer. Merci aussi aux adhérents qui n'ont pas voulu être remboursés ». Quid des charges sociales ? « Notre association est déclarée d'utilité publique à but non lucratif donc on n'a pas beaucoup de charges sociales. On gère grâce au bénévolat. Aujourd'hui, les autorités doivent prendre une décision car après deux mois de confinement, les gens ont besoin de se défouler. Et dans ce domaine la muscultation a un rôle à jouer aussi bien sur le plan physique que sur le mental »

pour la ministre, promiscuité, transpiration et pratique en intérieur font des clubs de sport en intérieur de véritables nids à microbes.

## Les charges s'accumulent, sans rentrées d'argent !

Sur notre île on n'en pas moins inquiets et José Murati qui gère une salle de sport sur le boulevard Auguste Gaudin, en centre ville de Bastia, trouve le temps bien long. Depuis 2 mois sa salle où il dispense Fitness, Tae Bo,

## « La Terre des Dieux » annulée !



La course était prévue du 23 au 26 juillet sur une partie du GR20. Un projet porté par l'association bastiaise Mantinum. « Devant l'incertitude qui règne encore face à la pandémie, nous avons décidé d'annuler cette première édition » explique Frédéric Raffaelli, président de Mantinum. « Pour cet événement de qualité, on ne pouvait garantir la sécurité tant pour l'accueil des participants que pour les bénévoles sur place. Impossible de pouvoir mettre en place les gestes barrières exigés ne serait-ce déjà lors des ravitaillements en course. Se posait aussi le problème de l'acheminement des participants dont beaucoup de venaient de l'étranger. Face à toutes ces incertitudes on a donc tranché et décidé d'annuler l'épreuve car on ne pouvait pas la décaler. En effet nous l'organisons en partenariat avec la FFM et le Parc Naturel Régional Corse qui avait fixé la date en fonction de la fréquentation du GR20. La 1ère aura donc lieu en 2021 ». Par contre l'association a bon espoir de pouvoir organiser en octobre sa 2ème Traversée du Cap. « La course, moins importante, qui requiert moins de rassemblement car il n'y a pas de ravitaillement en course, a de bonnes chances de se dérouler, si bien sûr, il n'y a pas de 2ème vague du COVID. Pour l'heure on est assez sereins » précise F.Raffaelli. Quant à la « Spassighjata in Bastia », les organisateurs ne se prononcent pas encore. « La course a lieu en décembre et pour l'instant on ne peut se projeter. Si le COVID est définitivement parti on pourra bien sûr l'organiser. Mais sinon il faudra étudier la situation car la course regroupe plus de mille participants parfois au coude à coude dans de petites ruelles et cela peut s'avérer délicat pour la santé de chacun si le virus rôde encore ».

• Ph.J.

## Handball

# Du HBAG au HPA

Maintenu en n2 sur le fil après l'arrêt en mars dernier, des compétitions, le club ajaccien a mis à profit cette période pour travailler à l'élaboration d'un nouveau cycle. Pierre angulaire de ce projet, le passage du HBAG au Handball du Pays Ajaccien (HPA), l'arrivée d'un nouveau coach et le développement de la pratique en milieu rural...



On se sait guère ce qu'il serait advenu du HBAG si le championnat de N2 avait été à son terme en mars dernier. Toujours est-il que l'arrêt, suite à la crise sanitaire, de toutes les compétitions de handball, a permis aux « roses et bleues » d'assurer leur place pour la saison prochaine. Une nouvelle accueillie comme il se doit au sein du club. Mais tout n'a pas été véritablement à l'arrêt du côté dirigeant.

« L'aspect sportif était stoppé, précise Philippe Tormen, président du club, pour autant, nous avons profité de cette longue coupure pour songer à l'avenir à court et moyen terme. Le club achève début juin sa quatrième saison d'existence. Nous étions sur les fondations. Nous allons poursuivre avec la phase de construction. »



## Un nouveau cycle

C'est donc, quand bien même le championnat ne devrait reprendre que courant octobre –tout dépendra de la situation sanitaire-, un nouveau cycle qui débute pour le club. Et il a débuté par un changement important : le passage du Handball Ajaccio Gravona au Handball du Pays Ajaccio. « *Un choix mûrement réfléchi*, poursuit le président, nous l'avons entériné lors d'une réunion en visio, du 14 avril. Au-delà de cette appellation qui n'est pas due au hasard, nous avons l'un des projets phare du club depuis ses débuts, le développement de la pratique dans les écoles rurales. On a, certes avancé dans ce projet mais nous voulons aller plus loin encore afin de grandir... » Le HAP, dans sa nouvelle appellation, regroupe donc trois vallées (Gravona, Prunelli, Ornano) avec l'objectif clairement affiché de s'y implanter... D'un point de vue strictement sportif, le club a également profité de la situation pour avancer. Ainsi, Cyril Hamida est remplacé au poste d'entraîneur par Gabriel Bircina, qui a connu la N1 avec Montpellier. Dans ses valises, le nouveau technicien emmène... son épouse Anca Stoica, ancienne internationale roumaine qui vient enrichir l'effectif en qualité et en expérience. À ses côtés, deux autres pointures, Emma Clément (Montpellier) et Anastasia Da Silva (Aix). « *D'autres filles sont appelées à nous rejoindre d'ici quelques temps.* » Si la reprise n'est prévue, dans le meilleur des cas, que pour le... 1er août, l'équipe dirigeante a voulu anticiper, tant administrativement que sportivement. « *Une façon d'asseoir nos fondations et de passer en toute sérénité à la phase de construction dès les trois coups de la saison prochaine. Avec deux ambitions, poursuivre l'ascension des filles en N2 avec, pourquoi pas, une nouvelle accession dans les années à venir et développer le travail au niveau des plus jeunes.* » Autant de paramètres qui pourraient permettre au HAP de poursuivre son chemin tracé en 2016...

• Ph.P.

DEVIS  
GRATUIT

# SOS INSECTES

Depuis 25 ans



DESINSECTISATION - DERATISATION - DESINFECTION  
TRAITEMENT TERMITES - CHARPENTE



INTERVENTION DANS TOUTE LA CORSE

*«Faites appel à une équipe qualifiée et expérimentée»*



Agréé

CERTIBIOCIDES

Certificat Biocide  
Certificat Phytopharmaceutique

écophyto2018

Moins et mieux. Combattre les parasites  
moins, c'est mieux



[www.sosinsectes-corse.com](http://www.sosinsectes-corse.com)

 04.95.30.48.59

Fax : 04.95.33.06.99 - Email : [sosinsectes@wanadoo.fr](mailto:sosinsectes@wanadoo.fr)

ZA Petre Turchine - RN 193 - Valrose - 20290 BORGIO | Lot. Panchetta - 20167 SARROLA CARCOPINO



Toques 2 Chefs

*Traiteur & Événementiel*

*Chef Fred*

06 75 79 55 86

*Chef Quilichini*

06 26 18 45 25

Cc. La Plaine Baleone - 20167 Sarrola-Carcopino - 04 95 78 74 52  
[traiteur@toques2chefs.fr](mailto:traiteur@toques2chefs.fr)



**express**

Vos  
COURSES  
faciles et  
rapides !

**U express VESCOVATO**  
vous souhaite la bienvenue !

Tél. : 04 95 38 02 80

Fax : 04 95 32 07 52



Dès le dimanche 3 mai en livraison ou à emporter

28 € / personne

# BRUNCH BOX

FAT BOX - HEALTHY BOX - PIUJELLI BOX

Ajaccio et ses environs

TEL : 06.33.47.15.75



Boulangerie.tramoni



Maison Tramoni